



C'est le Maroc, connu pour le tourisme.
Mais le Maroc dispose aussi **des meilleurs SPA en Afrique**.
Le choix est simple, visitez le Maroc !

Rejoignez-nous

contact@atlaspartners.solutions +228 98 09 00 00
atlaspartners.solutions



TOGOCOM

P.10,11,12,13-14

A peine créée, déjà en difficulté



**Pourquoi la transformation de
TOGOCEL et de TOGOTELECOM
est presque mort-née!**

POLITIQUE P.2

**Le 19 août, le match
PNP-UNIR aura lieu
dans la rue**

ECONOMIE P.4

**Malgré l'ouverture
permanente des
frontières, les
rackets continuent**

SOCIETE P.16

**Anarchie dans
les affichages
publicitaires**

CULTURE P.18

**Interview: Kaporal
Wisdom, slameur**



ASSURAUTO CONFORT

Avec **ASSURAUTO CONFORT** nous réparons votre véhicule en cas d'accidents,
que vous soyez responsable ou non.

Siège Social: 10, Av. Sylvanus Olympio / B.P. 1349 Lomé - TOGO Tel:(228) 22 22 93 64 / 65
Fax: (228) 22 21 73 59 E-mail:togo@sahamassurance.com



Qui dit mieux!!!

LA COMMISSION DES REFORMES PLEINEMENT DANS SON RÔLE

La Commission de réflexion sur les réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles, après avoir rencontré les acteurs politiques, étatiques et/ou non étatiques et les leaders d'opinion, de même que les membres des comités préfectoraux de paix et les représentants de la chefferie traditionnelle, a entamé depuis plusieurs jours, une tournée nationale. Consultative, celle-ci vise à « recueillir les avis et suggestions des populations dans les différentes localités pour nourrir la réflexion et proposer des réformes qui tiennent compte de notre histoire, reflètent nos réalités et répondent aux aspirations du peuple togolais », selon la présidente de la Commission, Mme Awa NANA DABOYA.

Depuis qu'elle est à la rencontre du Togo profond et des territoires, la Commission suscite davantage qu'avant, polémiques, railleries et défiances. On la critique maladroitement et parfois avec mauvaise foi pour des pouvoirs qu'elle n'a jamais revendiqués et dont elle n'est guère investie. On se moque d'elle pour des faits qui, paradoxalement, fondent la substance même de sa démarche actuelle.

Est-il important de le rappeler, la création de cette Commission en janvier dernier est en conformité avec les recommandations de la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR) qui font aujourd'hui autorité en termes de balise de la vie sociopolitique de notre pays, et dont se prévaut l'ensemble des acteurs, après les avoir pour certains, clouées au pilori.

C'est indéniablement un procès en sorcellerie qui lui est fait en accréditant l'idée que des intellectuels allaient imposer leurs aspirations au peuple souverain. Car, la Commission n'est pas et ne sera jamais une constituante. Ses propositions feront la navette constitutionnellement prévue pour adopter ou réformer la loi fondamentale.

De fait et comme le dit en substance sa dénomination, elle est à la fois le cadre et le réceptacle d'un large débat ouvert non seulement aux acteurs politiques mais aussi à toutes les autres composantes et forces vives du pays et sans doute surtout, à l'ensemble des citoyens. Ces consultations inclusives légitimeront les propositions de la Commission. Ainsi, l'audience qu'elle rencontre dans les différentes localités, et plus encore, la variété des sujets et la liberté avec laquelle s'expriment nos compatriotes au cours des échanges, sont davantage l'expression de la réussite de la démarche plutôt que le contraire.

C'est à tort que certains s'évertuent à faire passer l'idée que les séances de catharsis relevées par endroits, les prises de position tranchées sur quelques sujets ou encore les points de vue fortement exprimés, sont la démonstration du rejet de la démarche. Alors même qu'elles sont une bonne nouvelle, parce que validant l'initiative. Tant et si vrai qu'après l'avoir vilipendée, le principal parti d'opposition a fini par inviter ses militants à aller s'y exprimer. On a connu plus farouche opposition à un projet gouvernemental.

Le pari osé du PNP

Même s'il s'en défend, le dessein non assumé de Tikpi ATCHADAM est de ravir à court terme le leadership de l'opposition à Jean-Pierre FABRE pour affronter dans la position idéale, le pouvoir en place. Les grandes manifestations synchronisées annoncées pour le 19 août participent de cette démarche et se veulent une démonstration de sa capacité mobilisatrice. Comme l'Union pour la République (UNIR, majorité), l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) sera sans doute aux premières loges pour scruter le niveau de la mobilisation.

Plus de deux semaines après le Combat pour l'Alternance Politique (CAP 2015), c'est au tour du Parti National Panafricain (PNP) de battre le pavé.

Ce sera le 19 août prochain. Dans un communiqué publié à l'occasion, la formation dirigée par Tikpi ATCHADAM annonce organiser une marche pacifique « pour exiger le retour à la Constitution consensuelle du 14 octobre 1992 et l'effectivité du droit de vote de la diaspora ». Cette manifestation qualifiée de « grande marche pour sortir le Togo de l'éclipse qui dure depuis 1963 » aura la particularité de se dérouler simultanément dans plusieurs localités du territoire national ainsi qu'à l'extérieur du pays. Lomé, Anié, Sokodé, Bafilo et Kara devraient voir défiler les militants et sympathisants ; de même que plusieurs villes en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis etc.

RISQUE :

Le pari est osé. Vouloir mobiliser des milliers de manifestants dans différents endroits simultanément est un défi que s'est lancé le PNP et visiblement, le parti croit en sa capacité de le réussir. « Il s'agit de démontrer qu'il est possible de déclencher le changement à travers la création d'un rapport de force si tout le monde se mobilise » explique un cadre du parti. Ce dernier soutient, même si personne n'y croit, que ce n'est pas le choix des dirigeants : « ce sont les militants à la base, qui ont voulu manifester. Vous allez constater que c'est dans certaines

villes seulement que nous allons organiser les manifestations.

C'est parce que ce sont les militants de

que c'est une manifestation délocalisée sur plusieurs villes. Mais le risque reste calculé.

Les localités retenues sont celles où il y a une importante communauté Tem et apparentée: Anié, Sokodé, Bafilo, Kara. Même à Lomé, le tracé de l'itinéraire n'est pas fortuit : échangeur Agoè (sous-pont)-stade Agoè-GTA.

Dans cette zone, résident ou travaillent également beaucoup de membres de cette communauté. Ici resurgissent encore une fois les accusations d'un

ces villes qui ont exigé de manifester pour montrer leur ras-le-bol au régime cinquantenaire qui nous dirige. Le bureau national ne s'est fait que l'écho de ce ras-le-bol populaire. Comme le président national l'a toujours dit, si la mobilisation populaire est aussi forte que celle que nous espérons, les autres villes du Togo vont suivre le mouvement » confie-t-il.

Il n'en demeure pas moins que le pari reste risqué, d'autant plus qu'à force d'appeler beaucoup trop souvent à manifester dans la rue et pour des mots d'ordre dans lesquels il est difficile bien souvent de se retrouver, l'ANC et CAP 2015 ont fini par banaliser cette arme politique et sociale, et bon nombre des militants de l'opposition sont démobilisés. Si Tikpi ATCHADAM réussit son pari, il damerait le pion incontestablement à Jean-Pierre FABRE dont les appels à manifester sont de plus en plus inaudibles et peu suivis. Il le ferait avec d'autant plus de panache

mouvement porté essentiellement par des motivations ethniques et religieuses. Que balaie d'un revers de la main le secrétaire général du PNP le Dr Sama Kossi, qui préfère mettre en avant les termes de « bastions » et de « fiefs » dont dispose toute formation politique, y compris dans les démocraties avancées. « Au pire des cas, ils auront recours à l'import /export de manifestants, apanage du parti au pouvoir et auquel s'est résolu la fois dernière CAP 2015 faute de militants » se moque un analyste qui s'interroge sur le coup d'après.

Comment le PNP compte-t-il capitaliser sur l'importante mobilisation espérée, à un an d'importantes échéances électorales ? Si le Dr SAMA n'exclut pas une participation à ces élections « puisque l'objectif de tout parti politique est d'aller à la conquête du suffrage des électeurs » et « sous réserve que les conditions sont réunies », il soutient tout de même que ce n'est pas actuellement la priorité de sa formation.

Le 19 août, le match PNP-UNIR aura lieu dans la rue

La démonstration de force qu'entend faire le Parti National Panafricain (PNP) dans les rues de plusieurs villes du pays et à l'étranger, aura de la concurrence en face. En effet, le parti au pouvoir l'Union pour la République (UNIR) n'entend pas laisser le macadam aux militants et sympathisants de la formation de Tikpi ATCHADAM.

Le 19 août, il manifesterait également. Pour « dire au peuple que le parti est résolument engagé dans le processus des réformes mais à travers des voies légales et constitutionnelles mais surtout, de

façon consensuelle, le maître-mot du Président de la République » indiquent les organisateurs.

Les militants de la formation présidentielle déclarent ne pas avoir peur de souffrir de la comparaison. « Nous avons fait montre de notre capacité mobilisatrice par le passé. De ce point de vue, nous n'avons pas à rougir. Nous avons toujours démontré notre poids et notre audience, aussi bien dans les urnes que dans la rue » commente-t-on à Lomé, au siège du parti.

De fait, ce n'est pas la première fois que

la majorité organise ce qui peut être vu comme une contre-manifestation en face de l'opposition. La plus récente remonte à 2014 où plusieurs mouvements et associations se revendiquant de la mouvance présidentielle, l'ont fait pendant la marche organisée par les Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODD) pour exiger la mise en œuvre des réformes.

A UNIR, on justifie ce choix en ces termes : « il s'agit aussi de démontrer que nul n'a le monopole de la rue ». Rendez-vous est donc pris samedi prochain au soir, pour les comptes.





C'est le Maroc, connu pour le tourisme.

Mais le Maroc est aussi **la meilleure destination médicale en Afrique.**
Le choix est simple, visitez le Maroc !

Rejoignez-nous



contact@atlaspartners.solutions



+228 98 09 00 00



atlaspartners.solutions



Malgré l'ouverture permanente des frontières, les rackets n'ont pas dit leur dernier mot

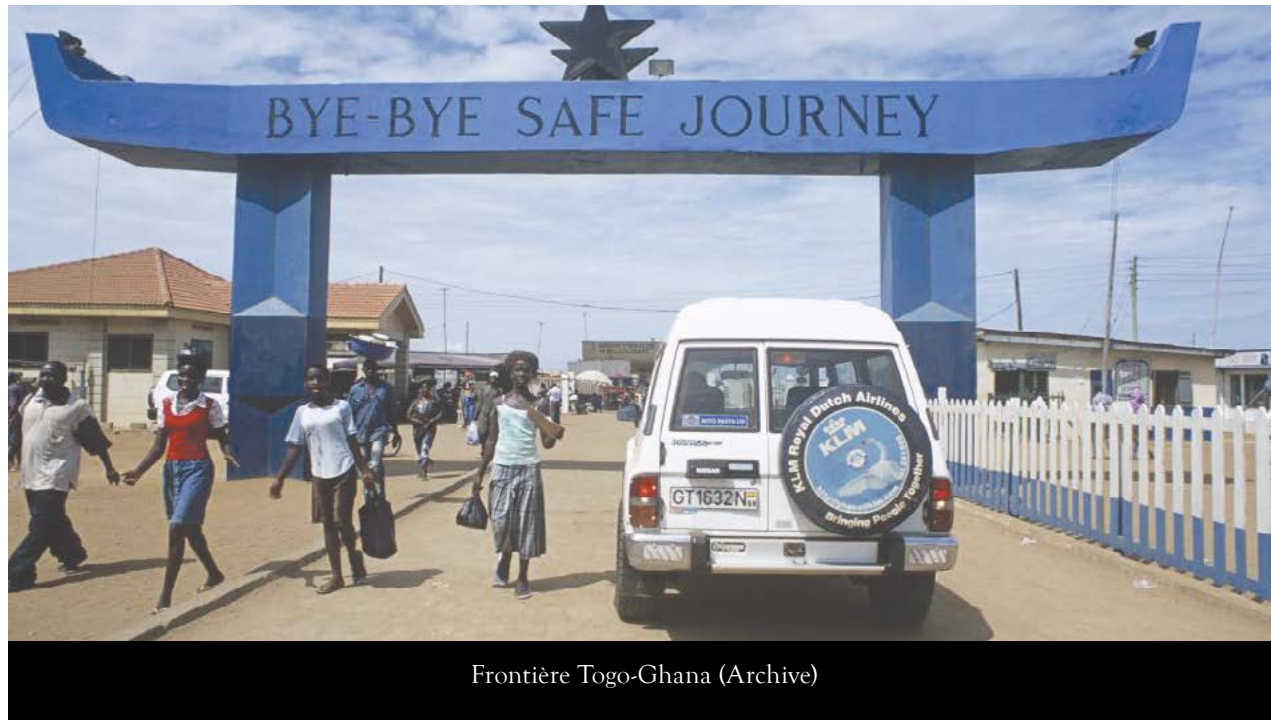
✎ Albert AGBEKO

Annoncée lors de la dernière visite officielle du président ghanéen au Togo en mai dernier, entérinée par les travaux de la 4ème commission mixte Togo-Ghana tenue à Accra du 25 au 27 juillet, l'ouverture permanente de la frontière terrestre entre le Togo et le Ghana est effective à partir de ce 31 juillet. La frontière entre les deux pays qui restait ouverte à durée limitée-de 05h à 22h- le sera désormais 24h/24. Cette mesure prise par les plus hautes autorités des deux Etats frontaliers vise à faciliter la libre circulation des personnes et des biens et favoriser les échanges entre les deux pays. Quelques jours après l'annonce de la mesure, une équipe de votre journal Focus Infos s'est rendue aux postes frontaliers de Kodjoviakopé-Aflao et Hillah-Condji-Sanvee-Condji. Constat...

Mercredi 09 Août 2017, il sonnait presque 23h au poste frontière de Kodjoviakopé, un calme plat règne sur ce lieu faiblement éclairé par la lumière vacillante des lampadaires. Ce calme n'est souvent brisé que par le bruit des vagues qui viennent s'échouer sur la côte située à quelques mètres de là. De part et d'autre de la frontière des camions semi-remorques communément appelés titans sont stationnés le long de la nationale qui longe la côte. Côté togolais, un groupe de cinq ou six conducteurs de taxi-motos attendent des hypothétiques clients. Pas grande affluence à ce poste à cette heure de la nuit, seuls quelques rares véhicules personnels ou engins à deux roues franchissent la frontière à cette heure. C'est dire que la mesure d'ouverture permanente de la frontière n'est pas encore rentrée dans les habitudes.

Sans trop de difficulté, la traversée de la frontière côté togolais se fait sans aucun contrôle d'identité. Le schéma est tout autre au niveau des services d'immigration du Ghana. L'un des agents exige la carte nationale d'identité. Sans y jeter un coup d'œil, il réclame ensuite le carnet de vaccination. En l'absence de celle-ci, il réclame « 1000F ». Nous comprendrons plus tard que la demande de carte nationale d'identité n'est qu'un alibi pour racketter.

Devant nous, un groupe de femmes visiblement des ghanéennes n'ont pas non plus échappé à ce racket qui se fait à ciel ouvert à cette heure de la nuit. Seuls les habitués, à l'instar de Mlle Princesse résidente à Aflao et qui revenait à cette heure chez son copain habitant au quartier MIVIP de Kodjoviakopé à échappé au racket.



Frontière Togo-Ghana (Archive)

LES SERVICES ADMINISTRATIFS NE SUIVENT PAS LA CADENCE DE L'OUVERTURE ...MAIS LES RACKETS DEMEURENT

L'ouverture de la frontière de façon permanente ne booste pas pour l'instant « le commerce et le tourisme entre les deux pays » comme l'a souhaité le président Nana Akufo-Addo lors de son séjour à Lomé. Puisque les services administratifs qui devraient accompagner cette mesure ferment leur porte à 18h ce qui n'arrange pas les transporteurs obligés d'attendre le lendemain. « Ça fait plus de 48h que nous sommes ici attendant que le transitaire nous apporte les papiers nous permettant de traverser la frontière. Supposons que c'est une denrée périssable que nous transportons, les pertes seront énormes », se plaint M. Agnidozan transporteur de la société béninoise Yalau qui fait transiter des tuyaux métalliques depuis le port de Téma vers Cotonou.

La méconnaissance des textes de la CEDEAO par les citoyens, parfois par les administrations, et la faiblesse de ces administrations constituent des obstacles pour la libre circulation des personnes et des biens entre les Etats membres. Bien que le Protocole sur la libre circulation dans l'espace communautaire dispose qu'un citoyen muni d'un passeport ou tout autre document de voyage en cours de validité, établissant l'identité de son titulaire, avec sa photographie, délivré par ou au nom de l'Etat membre dont il est citoyen et sur lequel figurent les cachets de contrôle des services » peut circuler librement dans l'espace, sur le terrain le constat est tout autre. Les obstacles à cette disposition sont légions.

Preuve, un couple nigérian qui rentrait à Lomé cette nuit-là, fera les frais du racket érigé en règle. Bien que présentant leur carte d'identité et de vaccination, le policier togolais leur demande de payer chacun 1000F. Finalement, ils ne seront autorisés à

partir qu'après avoir donné la moitié de la somme. Approchés quelques minutes plus tard pour savoir s'ils savent qu'ils doivent passer sans aucun paiement comme le dit le Protocole de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire, ce couple avoue son ignorance de ces textes. « Même si nous le savons, ce n'est pas à cause de 1000F que nous allons rester dans la nuit-là et perdre notre temps », nous a confié la dame.

Il est surprenant que cette forme de corruption perdure moins de trois mois après la visite du président en exercice de la CEDEAO, Faure Gnassingbé, à la frontière de Kodjoviakopé et sa question à l'officier de police « qu'est-ce que vous faites lorsque les voyageurs n'ont pas de papier ? » et la réponse de ce dernier « Nous sensibilisons nos agents. Nous les sanctionnons lorsque les gens nous informent qu'ils ont été victimes de racket ».

24h après la frontière ouest du Togo, nous prenons la direction de celle de l'Est avec le même objectif. Hillah-Condji, le point de jonction entre le Togo et le Bénin, a une expérience vieille de l'ouverture 24h/24 sur Kodjoviakopé. D'ailleurs et contrairement à Kodjoviakopé, il se développe une activité commerciale de part et d'autre de la frontière à toute heure de la journée. « Ici on ne ferme pas la frontière, à moins qu'il y ait vote ou grève », confie Akpédjé, revendeuse de pain.

Les rackets à Hillah-Condji sont plus huilés et tous ceux qui passent par ce poste savent ce qu'il faut payer : 1000F

pour absence de carte d'identité et 300 F pour le carnet de vaccination. De jour comme de nuit, des milliers de personnes qui traversent cette frontière sont rackettés sans qu'on sache où va tout ces fonds collectés.

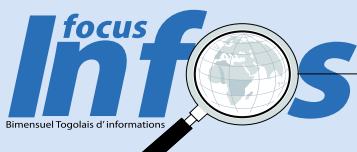
LE RACKET INSTITUTIONNALISE...

Il sonnait 23h dépassé quand nous décidions d'aller de l'autre côté de la frontière Bénin. Une fois dépassé le premier poste de police togolais, nous constatons que deux jeunes postés au dernier poste donnant droit au territoire togolais, prenaient chez tous les voyageurs systématiquement 1000F. La scène est presque banale puisque personne ne s'en offusque. Ces jeunes sont ce qu'on appelle ici des intermédiaires. Ils sont plusieurs dizaines et aident les forces de sécurité dans le racket. Ils sont également positionnés devant la « corde ». Cette dernière étant le passage des riverains et des motocyclistes. Parfois, d'autres jeunes en complicité avec les intermédiaires profitant du manque d'attention des policiers font passer certains voyageurs contre demi tarif c'est-à-dire 500F au lieu des 1000F « réglementairement » payés.

A la fin de la journée, une partie du butin est partagée avec les intermédiaires. Selon certains habitués des lieux, il arrive que ces intermédiaires rentrent avec pas moins de 25 000 F CFA par jour. Selon le protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens, « les véhicules à usage commercial immatriculés sur le territoire d'un Etat membre et transportant des passagers pourront entrer sur le territoire d'un autre Etat membre, y demeurer pendant une période de quinze (15) jours, sur présentation aux autorités compétentes de l'Etat membre d'accueil, des documents suivants en cours de validité : permis de conduire ; certificat d'immatriculation ; police d'assurance reconnue par les Etats membres ; carnet international de passage en douanes reconnu à l'intérieur de la Communauté.

Toutefois, au cours de la période de quinze (15) jours, ces véhicules à usage commercial ne pourront pas être utilisés à une fin commerciale sur le territoire de l'Etat membre de séjour.

De retour de l'autre côté de la frontière du Bénin, nous croisons dans le no man's land, Ibrahim, chauffeur de la compagnie de transport « Bonne route » qui relie Lomé à Niamey. (Suite à la page 6)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOULETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST
Essénam KAGLAN

- Wilfried ADEGNKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773

- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

FORUM DE L'AGOA A LOME

Un nouveau partenariat commercial entre les USA et l'Afrique

✎ Marc ABOFLAN

Les travaux du 16ème Forum annuel de l'AGOA (African Growth and Opportunities Act), la loi sur la croissance et les opportunités pour l'Afrique, se sont tenus dans la capitale togolaise du 08 au 10 août derniers. Une occasion pour les hauts représentants commerciaux américains de s'entretenir avec des délégations ministérielles africaines sur les voies et moyens de faire de l'AGOA un outil stratégique pour booster la croissance en Afrique.

Plus de 1000 experts et spécialistes de haut niveau des pays d'Afrique et des Etats-Unis, ont assisté aux travaux de ce seizième forum annuel de l'AGOA qui s'est tenu à Lomé. Placé sous le thème : « Les Etats-Unis et l'Afrique : partenariat pour la prospérité à travers le commerce », ce forum est le premier sous l'ère Donald Trump, qui jusqu'ici, fait rarement cas du commerce avec l'Afrique qui aujourd'hui encore, représente moins de 01% des importations des USA.

En ouvrant les travaux des premières sessions consacrées au secteur privé et à la société civile, le Premier ministre togolais, Komi Selom Klassou qui représentait le chef de l'Etat, a salué le rôle de cette loi qui constitue un important pilier de la relation commerciale entre les pays d'Afrique et les Etats-Unis. « Ces sessions constituent des cadres de discussion par excellence pour lever les goulots d'étranglement observés dans la mise en œuvre de cet accord de partenariat qu'est l'AGOA, entre les Etats-Unis d'Amérique et les pays éligibles de l'Afrique subsaharienne », a indiqué M. Klassou avant d'appeler les responsables d'entreprises et d'organisations sociales présents au forum à faire leur la question de l'inclusion avec un accent particulier sur l'Agrobusiness.

« La question de l'inclusion est un élément clé afin de permettre aux populations, surtout celles des zones rurales, de profiter pleinement des opportunités qu'offre l'AGOA. L'agrobusiness représente également une occasion pour la diversification des produits de qualité à l'exportation et l'accroissement de l'investissement dans les infrastructures », a déclaré le chef du gouvernement.

« Nous nourrissons l'espoir qu'à l'issue de ce forum, vous prendrez des résolutions pour un secteur privé et une société civile dynamiques et performants, permettant de renforcer et de diversifier les exportations afin de saisir les multiples opportunités qu'offrent les marchés internationaux », a relevé Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé, tout en reconnaissant que les dispositions fixées par l'AGOA n'avaient pas été exploitées de façon optimale par les pays du Sud..

UN NOUVEAU PARTENARIAT

Le forum de Lomé a voulu redéfinir une nouvelle approche afin de permettre aux pays éligibles à la loi, de faire du commerce un véritable levier de développement socio-économique de leurs pays. Une approche qui doit s'inscrire dans la dynamique tridimensionnelle du forum de Lomé à savoir : « produire, transformer et commercialiser » afin d'accroître la part des pays africains en général et en particulier ceux éligibles à la loi AGOA dans le commerce mondial.

«Le thème de ce Forum « Etats-Unis/Afrique : partenariat pour la prospérité à travers le commerce » nous encourage à examiner les actions qui nous permettront de saisir les opportunités de l'AGOA pour être compétitif sur le marché américain et profiter des avantages pour faire augmenter les revenus à nos populations pour une Afrique prospère et épanouie » a rappelé Bernadette Legezim-Balouki.

Komi Selom Klassou, à l'ouverture des travaux du Forum Ministériel de Coopération Economique et Commercial Etats-Unis/Afrique a souligné le rôle de la réduction de la pauvreté par la croissance économique que joue l'AGOA. « Au regard de sa finalité qui est de réaliser les conditions d'une prospérité partagée en agissant sur les leviers de la lutte contre la pauvreté, le partenariat instauré par l'AGOA doit être sans cesse évalué, repensé et amélioré pour rester efficace » a exhorté le chef du gouvernement.

« Cette rencontre représente un important jalon pour les acteurs présents en vue de faire de la coopération un outil de prospérité partagée », a-t-il ajouté.

Les participants africains au forum de Lomé ont tenté de trouver avec leurs partenaires américains, des solutions aux difficultés liées à la mise en œuvre dans leurs différents pays de cette importante loi pour le développement du commerce. Lomé a été également une occasion d'envisager le futur des relations commerciales Afrique -Etats Unis après 2025 qui marque la fin de cette coopération économique.

Le manque d'infrastructures, les lacunes institutionnelles et

culturelles, etc. sont quelques-unes des causes d'une utilisation limitée de l'AGOA par les pays éligibles qui sont actuellement au nombre de 38. Ces pays doivent remplir des conditions concernant les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la protection des travailleurs.

Le forum de Lomé marque également un regain d'intérêt de Washington pour l'Afrique sur le plan commercial. Le nouveau président américain Donald Trump n'a pas montré de signes très encourageants pour le continent lors de ses premiers mois à la Maison Blanche. Il s'est jusqu'à présent concentré sur les accords de libre-échange nord-américains ou sur les accords commerciaux avec la Chine. Mais la délégation américaine de Lomé était présidée par Robert Lighthizer, le représentant au Commerce des Etats-Unis, qui a souvent porté la voix de la Maison blanche sur les questions de commerce. «Washington a un intérêt très important pour le marché africain », a souligné M. Lighthizer.

Le forum s'est achevé sur un certain nombre de recommandations destinées à relancer la coopération économique entre les deux continents. Les responsables américains ont encouragé les Etats bénéficiaires à accélérer l'industrialisation et à réformer leurs économies en profondeur. Il a été recommandé une plus grande intégration régionale africaine grâce à des initiatives comme la Zone de libre-échange continentale (ZLEC). Les pays éligibles sont invités à adopter une position commune dans leurs relations commerciales et d'investissement avec les Etats-Unis.

Les autorités américaines se sont engagées à étendre leur appui aux membres de l'Agoa via l'Accord de facilitation économique (AFE) de l'OMC, en particulier en faveur de ceux qui n'ont pas accès au littoral

les opportunités de développement en Afrique un cadre de partenariat gagnant-gagnant, a-t-elle ajouté.

Il faut dire que le Togo s'est doté depuis belle lurette d'un plan d'action qui vise à renforcer sa capacité d'offre, à accroître et à diversifier ses exportations vers les Etats-Unis. Cette stratégie a pour ambitions de faire du Togo un pays compétitif sur le marché américain en matière de commerce, contribuant ainsi de façon significative à la croissance durable de l'économie nationale.

Ce plan comprend un certain nombre d'axes majeurs comme le positionnement du secteur privé comme acteur principal, la mobilisation des investissements pour soutenir la production, la transformation et l'exportation dans les filières prioritaires retenues, la promotion du commerce équitable et la promotion des productions biologiques, notamment.

Le pays a été également honoré de décrocher un nouveau visa d'exportation vers les Etats-Unis, le visa textile. Annonce faite pendant le forum par le représentant américain. Ce visa textile est une bonne nouvelle à condition que le Togo développe sa production. Une bonne occasion pour le secteur privé de développer la filière locale. « C'est une bonne nouvelle pour notre pays. Il faut qu'on sensibilise maintenant nos opérateurs pour saisir cette opportunité », s'est félicité la ministre Legzim-Balouki.

Grâce à l'orientation de l'ambassade du Togo aux Etats-Unis, les opérateurs économiques togolais pourront désormais décrocher des contrats puis exporter leurs produits éligibles à l'AGOA sur le marché américain selon l'Ambassadeur Frédéric Hegbe. « L'Ambassade du Togo aux USA a une conseillère économique qui facilitera les échanges entre les opérateurs économiques togolais et américains. Avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo, nous allons sélectionner un échantillon de produits « Made in Togo » afin d'organiser périodiquement des rencontres d'affaires de présentation du génie créateur Togolais. Naturellement, ce sera des produits éligibles à la loi AGAOA » a-t-il expliqué.

Les participants au forum de Lomé ont pris rendez-vous en 2019 à Abidjan en Côte d'Ivoire qui organise la prochaine édition du forum annuel AGOA.



Le PM Sélom KLASSOU (4ème à droite) à l'ouverture du forum

pour réduire les coûts commerciaux et faire circuler les marchandises librement d'un Etat à l'autre.

« Il y a des opportunités pour les investisseurs américains dans plusieurs secteurs, a-t-il expliqué à l'AFP. Par exemple, dans le secteur de l'énergie électrique, les opportunités sont énormes. Il y a également l'agriculture. Les structures en Afrique doivent se moderniser, d'où l'accompagnement du secteur privé américain », a indiqué le représentant américain.

LE TOGO GRAND GAGNANT

Le forum de Lomé a été une réussite. Tant sur le plan organisationnel que sur le plan des recommandations sorties des travaux. Une belle prise que le pays qui veut se positionner comme centre de grands rendez-vous internationaux peut accrocher à son portfolio. « Tous mes collègues venus des Etats-Unis ont été très impressionnés par la façon dont les Togolais ont organisé cette conférence. Et c'est bon pour l'image de ce pays qui a montré qu'il a toutes les capacités d'accueillir de grands sommets et forums internationaux », a confié David Gilmour, l'ambassadeur des Etats-Unis à Lomé au site RepublicofTogo.

« Les résultats auxquels nous sommes parvenus me permettent d'affirmer sans me tromper que le forum a tenu toutes ses promesses », a affirmé Bernadette Legzim-Balouki, en clôturant les travaux. Toutes les parties se sont engagées à faire de la loi sur la croissance et

Malgré l'ouverture permanente des frontières, les rackets n'ont pas dit leur dernier mot

(Suite de la page 4)

Il laisse éclater son amertume : « les douanes de Hillah-Condji et de Comé nous font trop dépenser », déclare-t-il estimant ne pas comprendre pourquoi pour une marchandise dédouanée au port de Lomé, ils doivent subir des rackets des policiers et des douaniers le long du corridor togolais, soit environ 32 000F. En plus de ceux sur le territoire de transit qu'est le Bénin. Cette nuit-là, sur les six bus en convoi en direction du Niger, les autres sont partis laissant le dernier au niveau des policiers béninois. Raison : un mineur aurait été confié à quelqu'un dans le bus pour passer ces vacances à Niamey or l'enfant n'a ni carte nationale ni le carnet de vaccination. Les policiers exigent qu'il paie mais la personne à qui il est confié n'a pas les moyens. Conséquence plus de deux heures d'attente.

« Pour une seule personne, nous sommes obligés de perdre notre temps ici. Je comprends que les policiers ne doivent pas transiger sur l'absence de carnet de voyage mais prendre l'argent et laisser passer est-ce que cela résout le problème pour lequel le carnet est exigé », se demande Moussa

pour qui ces difficultés de traversée des frontières africaines fait qu'on ne peut pas honorer des rendez-vous.

« J'ai un passeport de la CEDEAO

Vendredi matin, le bus du Club des amis de la solidarité, une association burkinabè, arrive à la frontière. A bord une quarantaine de personnes,

d'intégration ouest africaine.

Mais quand ils arrivent au poste frontière, l'intermédiaire, demande 10 000 F avant de soulever la

nos papiers on nous laisse passer ». La témérité de Sawadogo a payé puisqu'il sera conduit au poste de police où ils ne payeront plus rien après contrôle de leur pièce.

La traversée de la frontière est aussi faite quotidiennement par les camions Dangote, du nom du riche homme d'affaires nigérian, qui desservent le Togo et le Ghana en ciment. Selon un des chauffeurs, ils sont des fois 100, 50 ou 25 à traverser la frontière tous les jours. Mais eux ils ne paient pas les taxes. Leur société a tout négocié et c'est elle qui paie.

Malgré la volonté clairement affichée par les chefs d'Etat de faire de la libre circulation des personnes et des biens une réalité dans l'espace ouest-africain, traverser la frontière relève d'une gageure ceci par le fait de la corruption érigée en règle par les forces de l'ordre. Sans des mesures pragmatiques comme par exemple l'installation des caméras de surveillance, l'ouverture des frontières 24h/24 quoique effective, la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire ouest africain ne sera qu'un vœu pieux.



Frontière Togo-Bénin

mais je ne l'utilise pas car si tu l'as ça te revient plus cher. Puisque les agents pour mettre le cachet réclament 2000 F autant payer 1000 F comme tout le monde et partir », relate Mme Passah Azonko.

la plupart des élèves. Partis de Ouagadougou, ils sillonnent les capitales de la sous région (Accra-Lomé-Cotonou) dans le cadre de la 15ème édition de la Caravane internationale d'intégration et de solidarité. Une belle initiative

barrière. Refus catégorique de M. Jean Paul Sawadogo, le financier de l'association qui toutefois consent à les payer que s'ils lui délivrent un reçu. « Nous avons tous nos papiers en règle et même dans le pays anglophone quand nous montrons

LIVRÉ TOUT COMPRIS ET CLÉ EN MAIN



*Stock limité

Véhicule à faible kilométrage

+12 Mois de garantie

+12 Mois d'assurance

+12 Mois d'entretien gratuit

19 950 000*
Fcf TTC

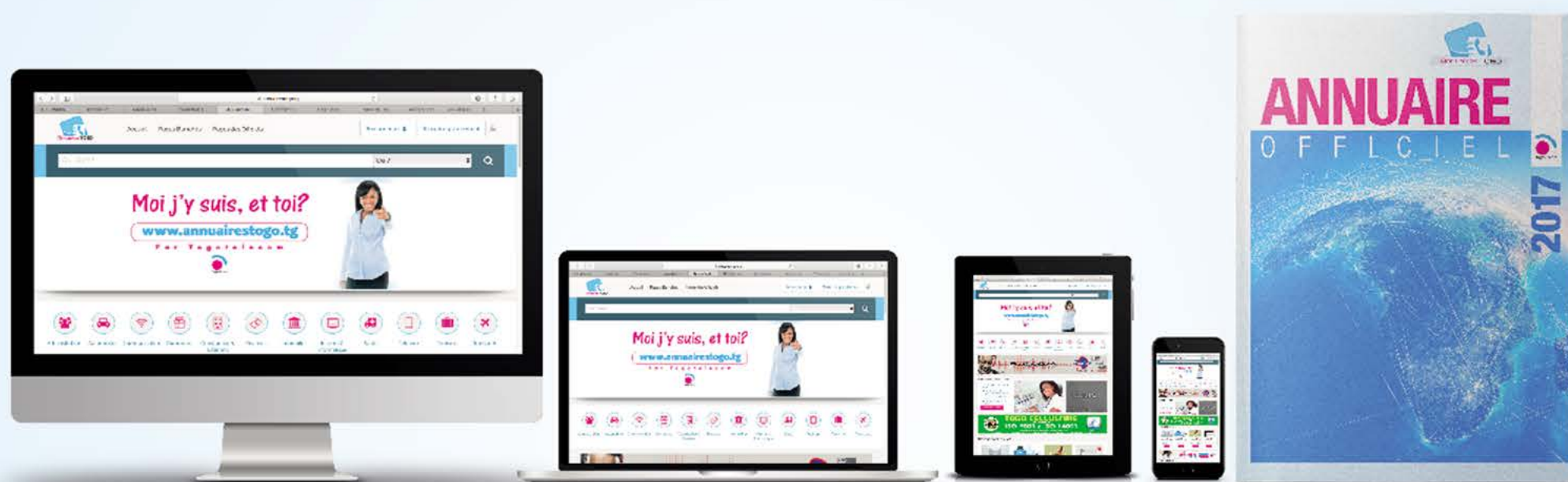
CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema, BP 332 Lomé
Tél.: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

TOYOTA

www.annuairestogo.tg



**Nous sommes l'outil
qu'il vous manque.**



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: Un ordinateur un étudiant, entre projet et réalisation

Patrick SANGA
(Stagiaire)

Le 31 juillet 2017, l'Amphi A de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université de Kara a servi de cadre à une rencontre entre le ministre Octave Nicoué BROOHM et la communauté universitaire. Le but était d'expliquer le projet Galilée.

Faciliter l'acquisition d'un ordinateur portable neuf de qualité et d'une connexion internet fiable à prix réduit à chaque étudiant régulièrement inscrit dans les universités publiques togolais. C'est la raison de la mise en place du projet «Galilée». Le projet Galilée c'est un ordinateur neuf et une connexion internet le tout à un prix bas donc accessible pour l'étudiant.

UN ORDINATEUR AU COÛT ACCESSIBLE

Pour 15,5 pouces comme largeur de l'écran, 500Go de capacité, l'étudiant n'aura pas à déboursier plus de cent



dix mille francs (110000frs), un prix nettement inférieur aux autres pratiqués dans le commerce. En plus de la réduction du prix, l'étudiant qui le désire peut échelonner le paiement sur un an, ce qui est une aubaine puisque les ordinateurs

seront disponibles dans l'immédiat.

QUID DU SERVICE APRÈS VENTE ?

Selon M. Venant ASSIH, représentant de la société Palmarès, partenaire du

projet Galilée, les ordinateurs qui seront vendus dans le cadre du projet vont bénéficier d'une garantie et d'un service après-vente sur un an.

UN NOUVEAU PROJET MORT-NE?

Le 31 juillet dernier, après que le ministre BROOHM a présenté le projet à la communauté universitaire de Kara, les étudiants ont saisi l'occasion pour poser des questions sur la disponibilité des ordinateurs. Certains ont émis le vœu que ce projet ne soit pas un de ces projets «un étudiant un ordinateur» qui sont toujours annoncés et qui au finish ne comblent pas les attentes.

En effet, en décembre 2015, le projet «un étudiant un ordinateur» lancé par l'ONG Organisation d'Appui au

Développement à la Base(OADEB) n'a pas tenu ses promesses.

VIVEMENT GALILEE!

En espérant que Galilée connaisse une réelle mise en œuvre, le Togo peut s'inspirer des expériences similaires des pays de la sous-région notamment du Rwanda qui a initié depuis 2007 la vente à prix réduit d'ordinateurs aux étudiants. En 2017, l'expérience rwandaise a dix ans et a connu des avancées notables surtout en prenant en compte les retours des premiers utilisateurs, les étudiants.

Vivement que Galilée ne connaisse pas le même sort que d'autres projets similaires et que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pense à une formule pour les étudiants du privé.

Albert AGBEKO

BILAN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE : Taux de réussite record pour le baccalauréat 2017

La proclamation des résultats de la deuxième partie du baccalauréat ce 08 août met officiellement fin à l'année académique 2016-2017, marquée par plusieurs mots d'ordre de grève. Mais au finish, dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants.

Avec 62,93% des candidats admis après les épreuves orales, le baccalauréat 2017 passe devant l'édition 2012, qui avait établi le précédent record avec un taux de réussite de 52,54%. Ce résultat encourageant hisse le Togo en tête des pays francophones de la sous région ouest africaine (Bénin 41,78% ; Burkina Faso 38,13% ; Côte d'Ivoire 44,97% ; Mali 32,64% ; Sénégal 31,6% ; Guinée 27,15%). Seule la France avec 78,6% fait mieux que le Togo.

Ce fort taux de réussite est fort surprenant dans la mesure où on sait que l'année a été émaillée par plusieurs mots d'ordre de grève qui ont paralysé les activités académiques durant une bonne partie de l'année.

Si le gouvernement se félicite de ce taux qui dénote de meilleurs résultats comparés aux années antérieures, tout le monde ne semble pas faire la même lecture. Tel est le cas de ce parent qui affirme être ébahi par ce chiffre : « Depuis quelques années, nos enfants sont plus dans les rues que dans les classes et les volumes horaires des cours ne sont pas remplis à cause des nombreuses grèves à répétition. Dans ces conditions, il ne peut pas y avoir de bons résultats. Ce n'est pas possible. Il n'y a pas de miracle. A moins qu'il y ait manipulation



Consultation des résultats

de chiffre ».

Le baccalauréat n'est pas le seul à engranger ces résultats positifs. On note également une légère hausse des résultats du Brevet d'étude de premier cycle (BEPC) qui sanctionne les études au premier cycle du secondaire. Le taux de réussite est de 63,27% contre 59,54% l'année dernière. En clair, 72 148 élèves iront augmenter l'année prochaine le nombre de lycéens.

Mais les chiffres ne sont pas que bons. Ainsi pour le premier examen du cursus scolaire au

Togo, le Certificat d'enseignement de premier degré (CEPD), le taux national de réussite est en recul. De l'ordre de 80,73% l'année dernière, il n'est cette année que 80,37% de candidats à franchir les portes du collège.

C'est sur cette tendance baissière que s'affichent également les résultats du bac 1 en recul de six

points. Le pourcentage de réussite est de 52%.

Avec 57,61% de taux de réussite l'enseignement technique sort

néanmoins mieux que l'année précédente où le taux était de 40,61%. Par contre, l'enseignement général obtient 52,24% d'admis contre 58,66% l'année précédente. Dans les détails, pour le compte de l'enseignement technique, le tertiaire (G1, G2 et G3) affiche un pourcentage de réussite de 58,04% alors que les séries industrielles sont à 54,18%.

Dans le général, la série C frôle presque le 100% avec 95,91% alors que la A stagne à 55,97% et la D descend de la moyenne avec 44,66%.

Dans l'ensemble ces bons chiffres du baccalauréat ne doivent pas constituer l'arbre qui cache la forêt. Il y a lieu de s'interroger sur le niveau réel de nos élèves. Les élèves togolais avec ces tranches horaires perdues pour faute de grève sont-ils mieux que leurs camarades de la sous région qui ont obtenu des résultats nettement inférieurs aux nôtres ?

De toutes les façons, il y a lieu de repenser l'école togolaise, en ayant pour vision le type de citoyen que nous voulons avoir demain. Il faut redéfinir de nouveaux curricula en tenant compte de nos ambitions à court et moyen termes dans un contexte d'émergence ; sans oublier le problème de l'offre et la demande sur le marché du travail.

Acteurs clés de cette évolution, les conditions de vie et de travail des enseignants ne doivent pas être ignorées. C'est en cela que les Etats généraux de l'éducation nationale annoncés par le chef de l'Etat sont plus que d'actualité.

Article 34

Les établissements ou lieux de préparation, de vente et de conservation des denrées alimentaires doivent être propres, aérés, éclairés et installés dans un environnement sain. Les comptoirs de vente et le matériel en contact avec les denrées alimentaires doivent être exempts de toute souillure et de toute contamination.

Code de la Santé Publique du Togo

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

A peine créée, déjà en difficulté.

Pourquoi la transformation de TOGOCEL et de TOGOTELECOM est presque mort-née!

Le 13 juillet dernier, le Conseil des Ministres annonçait la création de la Holding Togolaise des Communications Electroniques (provisoirement abrégée TOGOCOM) et ses filiales « Togo InfraCom », « Togo ServiceCom », « Togo InstalCom », épilogue du programme de transformation des sociétés Togo Cellulaire et Togo Télécom, souhaitée par le gouvernement et lancée en mars 2015. Si la situation de ces entreprises publiques et surtout leur environnement exigeant et mouvant obligent à faire évoluer leur organisation ainsi que leur management, il n'en demeure pas moins que les solutions retenues doivent déjà faire face à une levée de boucliers. Au sein même des deux structures, cadres et employés sont vent debout contre la transformation telle qu'envisagée, et tous ne peuvent pas être simplement soupçonnés de vouloir préserver positions et intérêts particuliers. Dans ce dossier, FOCUS INFOS fait une analyse critique de la réforme gouvernementale et jette la lumière sur les enjeux d'une bataille qui va au-delà du sujet de la téléphonie et de l'internet.

Plus de 23.000 heures cumulées sur 12 mois de travaux en mode projet, près de 180 employés de Togo Telecom et de Togocel mobilisés et 56 réunions de coordination, ont été nécessaires pour accoucher du plan de transformation des 2 fleurons de la téléphonie dans notre pays. Il est sans concession dans l'analyse que des causes empêchent les deux sociétés d'être plus performantes qu'elles ne le sont, et fournit des recommandations en termes de mission stratégique, d'organisation et de processus propres à corriger les handicaps accumulés.

L'objectif du programme est ambitieux : « bâtir un groupe public de télécommunications convergent, plus performant, mieux centré sur ses clients, plus attentif au développement de ses collaborateurs et jouant pleinement son rôle de catalyseur du secteur au bénéfice du Togo et des Togolais », annonçait « PHENIX », le nom donné au programme de transformation du groupe TOGO TELECOM, dont nous nous sommes procuré copie.

De fait, le gouvernement réuni en conseil des ministres le 13 juillet dernier a adopté 4 décrets permettant la finalisation du processus de transformation du groupe, qualifiant ces décisions d'étape charnière. Le premier décret porte création, attributions et organisation de la société Holding Togolaise des Communications Electroniques (TOGOCOM). Propriété de l'Etat togolais, TOGOCOM, la société mère, est dotée d'un capital social de 1.000.000.000 FCFA. Elle est garante de l'efficacité du groupe dont elle définit la stratégie. A ce titre, elle fixe les objectifs et contrôle les résultats des filiales qu'elle détient à 100%. Le deuxième décret porte création, attributions et organisation de la filiale infrastructure, temporairement dénommée « Togo Infracom » et en charge des investissements à long terme ainsi que de la construction et de l'exploitation des infrastructures fixes et mobiles.

Le troisième porte création,

attributions et organisation de la filiale Service, temporairement dénommée « Togo ServiceCom », qui proposera des offres convergentes et innovantes (voix et internet, fixe et mobile) aux clients particuliers et aux entreprises. Le dernier porte création, attributions et organisation de la filiale installation et support à la maintenance, temporairement

GRANDES AMBITIONS :

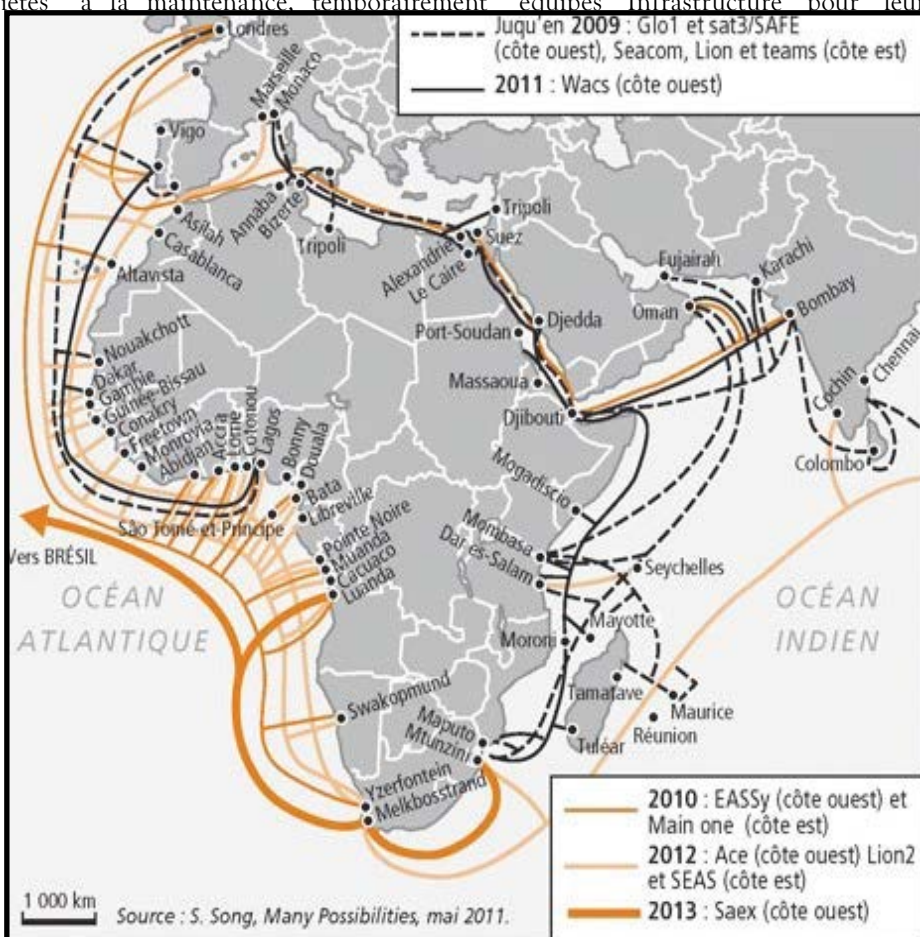
La transformation selon « PHENIX » porte de grandes ambitions. Il s'agit d'abord de restructurer le groupe pour lui permettre d'assumer son rôle d'acteur convergent, solide, efficace et « leader de la qualité ». Cela passe par une organisation des équipes Infrastructure pour leur

agriculture, administration,

commerce...).

Elle s'appuiera sur une panoplie de moyens d'accès : Wifi, 3G/4G, ADSL/FTTH, mettra l'accent sur le déploiement du FTTH à Lomé et dans les grandes villes et favorisera une concurrence par les services plutôt que par les infrastructures.

(Suite à la page 11)



Câbles sous-marins et desserte en Afrique

dénommée « Togo InstalCom » et responsable de l'installation, de la réparation et de la maintenance des équipements. Chacune de ces filiales est dotée d'un capital de 500.000.000 F CFA.

Dans un communiqué publié à l'issue du conseil des ministres, le gouvernement déclare engager de façon concrète avec l'adoption de ces décrets, la réorganisation du groupe TOGO TELECOM pour le rendre plus efficace. « Les bénéfices attendus pour notre pays sont multiples : l'amélioration de la qualité des services à la clientèle, l'extension de la couverture de l'internet très-haut débit à l'ensemble de la population et la baisse significative des prix qui devront s'aligner sur les prix les plus bas du continent » promet l'équipe de Selom KLASSOU.

permettre de porter les ambitions du groupe y compris en servant d'autres opérateurs même concurrents. Mais aussi par une innovation en matière d'offres : aller vers l'abondance tout en poursuivant une baisse régulière de prix sur le mobile et les accès internet. Ou encore par la garantie pour le groupe d'une capacité d'autofinancement de ses investissements.

Il s'agit ensuite de positionner le groupe TOGO TELECOM comme un acteur majeur du développement numérique des territoires. La transformation devrait permettre de construire en 5 ans une infrastructure nationale ouverte aux opérateurs tiers pour assurer une concurrence plus active sur le marché de détail et une accélération de la démocratisation de l'accès internet, socle de nouveaux écosystèmes (médecine, éducation,

L'état du secteur des télécoms au Togo

Comparé à ses voisins, le Togo n'est pas très bien loti en matière de télécommunications. D'après, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), en 2015, avec une souscription à la téléphonie fixe de 0,7 habitants pour 100, le Togo demeure un pays à la pénétration téléphonique fixe faible. A titre de comparaison, le Bénin a une souscription téléphonique fixe de 1,8 habitants pour 100 soit plus du double de celui du Togo. Quant au Ghana, il est de 1 habitant pour 100. La norme mondiale est de 14,3 souscripteurs à la téléphonie fixe pour 100 habitants soit 20 fois le taux du Togo. En comparant sur ce plan le Togo à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 1,1 habitant pour 100, le Togo est en dessous des attentes en matière de pénétration de la téléphonie fixe.

La situation n'est que légèrement meilleure pour la téléphonie mobile. Le Togo a un taux de pénétration de 60 souscripteurs pour 100 habitants, comparé aux 129,7 souscripteurs pour le Ghana. Il en est de même pour le taux de pénétration d'internet. Seulement 6,2% des foyers Togolais ont accès à internet contre 34,1% au Ghana. Sur le plan des coûts, on dépense 13,3 dollars courant en moyenne par mois au Togo pour la téléphonie mobile contre 2,9 dollars courant au Ghana et 8,5 au Bénin.

MODESTIE DES INFRASTRUCTURES :

Plusieurs facteurs expliquent ces contre performances de notre pays. Notamment des avancées encore modestes au plan des infrastructures. La faible pénétration des services télécoms au Togo se reflète de prime abord dans le développement limité des infrastructures qui restent encore peu fiables et obsolètes dans certains cas. Concentrant environ 0,7 % de la population d'Afrique subsaharienne, le Togo ne représente même pas 0,3% des lignes téléphoniques fixes et lignes mobiles exploitées au sud du Sahara. Le constat sur les infrastructures réseaux au Togo montre une hétérogénéité des matériels de transmission, cumulant équipements analogiques et numériques, avec des systèmes manuels dans certaines zones.

Le Togo a mis du temps à se connecter au Backbone international par câble sous marin.

En outre, la numérisation non coordonnée des réseaux au Togo avec ceux de ses voisins ouest africains, pose un problème d'interface sur les liaisons inter Etats même si des initiatives sont maintenant prises comme le WARCIP pour y remédier. D'autres difficultés limitent l'efficacité des réseaux télécoms, à savoir les problèmes de signalisation et de propagation, les défauts de maintenance et les difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange... Sur le développement des contenus, la présence du Togo est à peine visible. Le nombre de sites internet est insuffisant et les Togolais se contentent de chaînes de télévisions et de sites internet étrangers.

Au surplus, la chaîne de valeur de télécommunications au Togo est réduite à la distribution des produits/services, avec des maillons industriels totalement inexistantes.

Le Togo est encore totalement absent des maillons amont du développement des applications et solutions de technologies de l'information, de la fabrication et de la fourniture des infrastructures et composants réseaux alors que certains de ses voisins comme le Ghana font déjà des progrès en la matière et proposent des produits sur le marché.

Pour améliorer l'adoption des télécommunications, leur accessibilité, l'universalité du service etc..., Il apparaît donc clairement que le Togo doit réformer son secteur des télécommunications

Pourquoi faut-il réformer ?

L'équipe du programme de transformation qui s'est appuyée sur des collaborateurs de Togo Cellulaire et de Togo Télécom, s'est forgé une conviction à l'issue de ses travaux : rien ne justifie le sombre tableau des télécoms publiques au Togo et leur image désastreuse révélée ou confirmée par un panel client réuni dans le cadre du programme ; ni la géographie, ni les technologies ni même le manque de ressources. De fait, une évolution structurelle, stratégique et managériale s'impose comme un impératif catégorique si l'état togolais veut faire de ces 2 sociétés de véritables champions de télécoms. La réforme est rendue nécessaire par plusieurs constats dont les tendances lourdes de l'industrie des télécoms, celles du marché, le contexte du pays, l'état du secteur etc....

LES TENDANCES LOURDES DE L'INDUSTRIE :

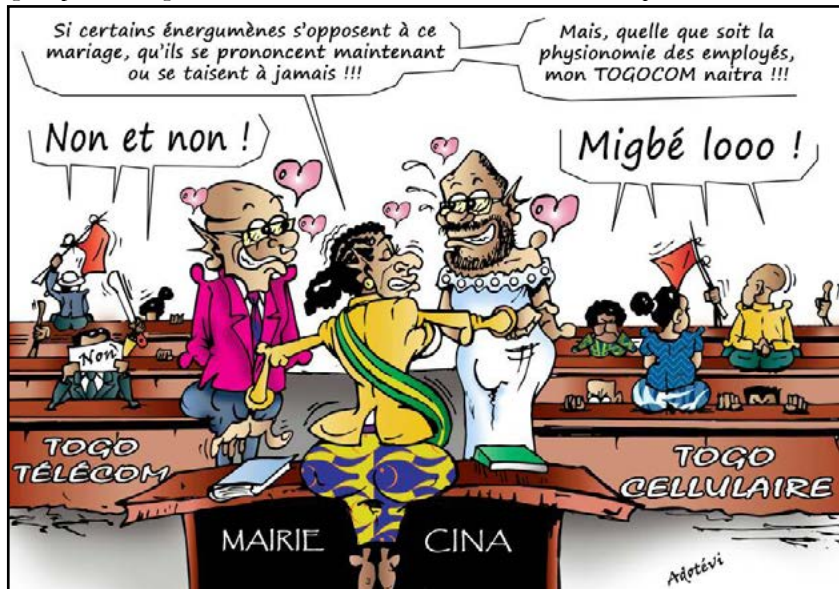
Pourquoi créer un groupe et 3 filiales ? Parce que la portée des métiers télécoms s'est tellement élargie (des infrastructures aux applications, des recharges vendues dans la rue aux installations sur mesure des grands contrats d'entreprise) qu'une logique de spécialisation apparaît de plus en plus nécessaire : des organisations flexibles avec un centre fort et des business units largement autonomes dans leur fonctionnement et la gestion de leur personnel répondant à besoin d'efficacité et, le cas échéant, permettant des évolutions capitalistiques différenciées. Ceci explique la création d'un nouvel ensemble constitué d'une structure groupe forte et de 3 entités filiales : infrastructure, service et maintenance, avec la reconnaissance des logiques métiers et de leurs exigences de rythme, de flexibilité.

Pourquoi intégrer les réseaux de Togo Télécom et ceux de Togo

Cellulaire ? Parce que le découpage fixe/ mobile n'est plus pertinent dans le monde de l'internet : fixe et mobile ont aujourd'hui besoin des mêmes infrastructures (fibre optique) de transport très haut débit. Ceci explique la décision de l'intégration des réseaux de Togo Cellulaire (les sites mobiles nombreux et modernes) et de Togo Télécom (le transport en fibre optique).

Pourquoi créer une société « infrastructure » ? Parce que la prise en main de l'internet et des technologies IP exige de nouvelles compétences et organisations pour garantir la qualité de service. Celles-ci sont rares et chères : c'est pourquoi tous les opérateurs ne s'autorisent plus de doublons dans leurs organisations et favorisent les synergies (entre fixe et mobile et entre activités dans différents pays). De même entre opérateurs, on constate de plus en plus de cas de partage d'infrastructures essentielles qu'il n'est plus raisonnable de construire et opérer chacun pour soi. D'où le choix d'une société

«Infrastructure fixe /mobile » en charge des investissements à long terme ainsi que de la construction et de l'exploitation des infrastructures fixes et mobiles pour les besoins du groupe mais également des tiers dans



une optique de non discrimination et de maximisation des revenus de gros. Plus généralement, il faut noter que dans le secteur des télécoms, il existe plusieurs métiers qui sont répartis entre le Hard (les infrastructures) et le Soft (services) qui sont des

métiers très différents, nécessitant des expertises, des technologies et des financements distincts. On ne saurait donc confondre dans une même entité les comptabilités de ces métiers, leur gestion, leur plan de développement et plus simplement leur stratégie.

De même, le financement en capital ou en dette ainsi que leur structuration n'est pas du tout similaire au vu de la durée des investissements qui sont de très

250 MILLIONS DE PERTE/SEMAINE

Quant à la tendance du marché, il faut dire que la croissance des 20 dernières années a été tirée par la pénétration du mobile et la facturation à la minute des communications vocales. Désormais, c'est la demande d'internet qui tirera l'essentiel de la croissance avec toutefois un risque majeur pour les opérateurs qui ne se sont pas adaptés au changement de paradigme. En effet, les clients se détournent de plus en plus de la voix « classique » dès lors qu'elle est facturée chère et à la minute comme c'est encore le cas dans notre pays, en utilisant les forfaits internet pour téléphoner via WhatsApp, Viber, Skype... Cette situation est préjudiciable pour les opérateurs parce que l'effondrement des revenus voix n'est pas compensé par les revenus data. Pour Togo Cellulaire, c'est une perte évaluée à environ 200 millions de FCFA par semaine.

Les enjeux de la réforme du secteur des télécoms au Togo.

Les experts sont unanimes pour reconnaître que les théories des années 70 à 90 qui affirmaient que les TIC n'impactaient la croissance économique que lorsque le taux de pénétration atteignait les 40 lignes téléphoniques fixes pour 100 résidents doivent être revues si non abandonnées. Les travaux économétriques de chercheurs comme Waverman, Mechi et Fuss ont montré au travers d'une étude portant sur 38 pays émergents dont 17 Africains qu'un gain de 10 points de pénétration de téléphonie mobile impliquait une hausse de 0,59% du PIB par habitant, montrant ainsi que l'impact positif pouvait se faire ressentir plutôt sans attendre que le pays soit développé.

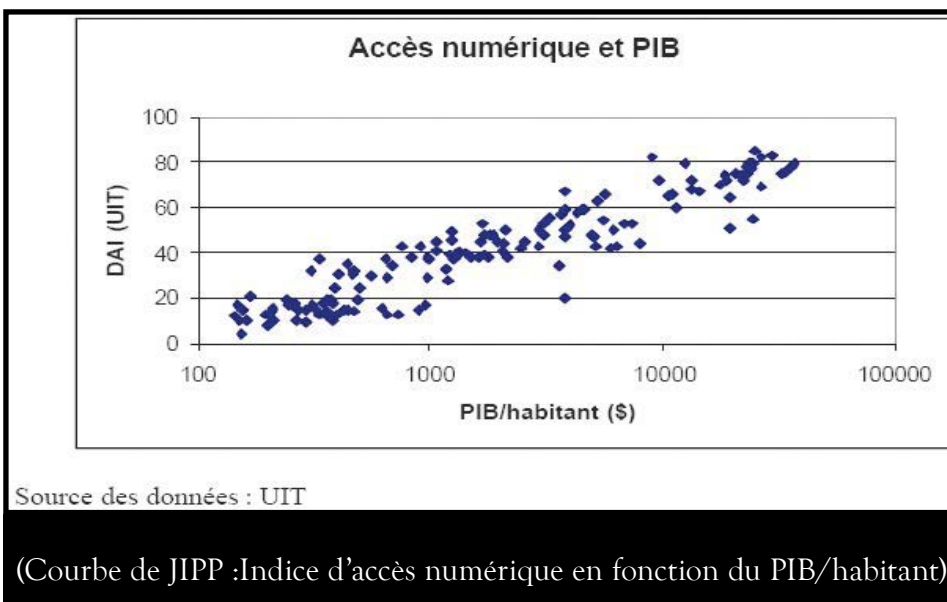
La téléphonie mobile contribue donc au développement économique au même titre que des commodités comme l'eau potable et l'électricité. Ces retombées se voient au travers des emplois directs et indirects créés, des recettes fiscales, à l'accélération de la diffusion des informations indispensable à la fluidité des marchés et partant, à l'essor économique. L'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Banque Mondiale considèrent aujourd'hui que les TIC sont davantage des facteurs de développement que des

conséquences du développement. La forte corrélation entre le niveau de développement économique et l'essor des télécommunications est bien connue des économistes du numérique sous le nom de courbe JIPP illustrée ci-dessous.

Au-delà de la corrélation entre les taux de pénétration du numérique et la croissance du PIB par habitant, le secteur des télécoms est le soubassement de nouvelles formes de gouvernance comme l'e-gouvernement. Les nouvelles

réflexions en matière d'éducation, de santé dépendent fortement d'un secteur des télécommunications performants. Le secteur des télécommunications est également la base de nouvelles activités comme

l'e-commerce, la télédistribution, le mobile money avec ses promesses en matière d'inclusion financière. Tout ce qui se fait de nos jours en termes d'économie collaborative dépend fortement des télécommunications.



Lorsque l'on songe au succès de nouveaux acteurs comme Uber dans le transport urbain, RB&B dans la réservation d'hôtel, on comprend tout l'enjeu de créer les conditions nécessaires à l'éclosion de cette économie collaborative.

Cette importance socioéconomique des télécommunications explique en partie les importantes réformes dans lesquelles s'engage le gouvernement.

A peine créée, déjà en difficultés.

(Suite de la page 10)

Pour réaliser ces ambitions, un investissement de 250 Milliards de F CFA sera nécessaire entre 2016 et 2020 avec une accentuation de la vitesse des investissements dès 2017. Dans ce schéma, les projections donnent des revenus du groupe qui

passeront de 138 Milliards de F CFA en 2015 à 220 Milliards de F CFA en 2020, avec une progression annuelle moyenne de 8% pour le détail et 16% pour la vente en gros (wholesale). Quant aux revenus « Entreprise », ils doubleront pour atteindre

6,3 Milliards de F CFA, soit une croissance annuelle moyenne de 16% sur la période (contre 8% pour les revenus « Détail »). Par ailleurs, les synergies consécutives à la transformation permettront au groupe de stabiliser ses dépenses

d'exploitation (hors charges d'interconnexion) autour des 50 Milliards de F CFA à partir de 2018. Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) du groupe croîtra en moyenne annuelle de 18% pour

atteindre 154 Milliards de F CFA en 2020, soit près de 70% de son chiffre d'affaires contre 47% en 2014. Le résultat net devra atteindre 72 Milliards de F CFA en 2020 représentant 33% du chiffre d'affaires du groupe contre 19% en 2014.

Des choix de réformes contradictoires et à risques

Si la nécessité de transformer Togo Télécom et Togo Cellulaire paraît indispensable pour renforcer la position de l'Etat togolais comme premier acteur télécom national en construisant un opérateur solide et performant, il n'en demeure pas moins que les solutions envisagées portent de lourds handicaps qui compromettent leur viabilité.

C'est en avril 2016 que l'équipe mise en place pour élaborer le programme de transformation a remis ses conclusions au Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, après un an de travaux débutés en mars 2015. Il aura fallu ainsi plus d'un an pour que la ministre Cina LAWSON en fasse un projet gouvernemental et que les décrets permettant leur mise en œuvre soient pris. Autant dire une éternité dans le secteur des télécommunications en évolution permanente. Le retard ainsi pris est préjudiciable à la mise en œuvre de la transformation parce que rendant anachroniques et dépassées certaines des propositions. D'autant plus que dans le délai, des décisions importantes ont été prises devant impacter les offres et services du futur groupe.

En effet, au terme d'un processus lancé en octobre 2016, soit 6 mois après le dépôt des conclusions des travaux sur la transformation, le gouvernement a le 31 mai dernier retenu et attribué deux licences à des fournisseurs d'accès internet (FAI), les sociétés TEOLIS S.A. et GROUPE VIVENDI AFRIQUE (GVA), filiale de VIVENDI, groupe français de médias contrôlé par Vincent BOLLORE, très présent en Afrique notamment dans les activités portuaires. Ceux-ci rejoignent ainsi sur ce segment de marché, l'opérateur public historique TOGO TELECOM et le privé Café Informatique.

Selon la ministre des Postes et de l'Économie numérique, cette attribution de licence s'inscrit dans une stratégie globale, qui vise notamment à démocratiser l'accès à internet au Togo. Cette ouverture du marché permettra de « renforcer la concurrence, améliorer la qualité de service, baisser les prix et enfin donner la possibilité aux consommateurs togolais de choisir entre plusieurs fournisseurs de service internet » a-t-elle soutenu dans une déclaration. Sauf que cette ouverture à la concurrence intervient dans un contexte de transformation de TOGO TELECOM et fragilise par avance le futur groupe public. Celui-ci est-il capable de digérer à la fois sa réorganisation et l'organisation de sa compétitivité face aux nouveaux entrants FAI ; étant notoirement admis qu'une entreprise est faible pendant la phase transitoire de sa réorganisation ? Pourquoi donc ouvrir une concurrence pendant

la période de grande fragilité de l'entreprise publique ? N'aurait-il pas mieux valu opérer la transformation avant d'attribuer les deux nouvelles licences ? Ici ressurgissent les interrogations et les suspicions liées aux conditions d'attribution de ces licences, pour lesquelles on parle de favoritisme et de conflit d'intérêts.

De fait, et beaucoup en sont convaincus, y compris au sein de TOGO CELLULAIRE et de TOGO TELECOM, la mise en œuvre de la transformation a été retardée afin de favoriser et d'accorder un avantage compétitif aux nouveaux fournisseurs d'accès pour des intérêts inavoués. Ils mettent en avant le fait que dans la structuration de l'actionnariat de TEOLIS et de GVA, on retrouve des proches du pouvoir. Et surtout, ils épinglent le fait que Cynthia

des Postes et Télécommunications (ART&P), l'enjoignant de s'exécuter. Au final, se pose un problème juridique et d'équité, puisque les FAI qui proposeront ainsi des offres et services d'opérateurs globaux, auront acquis leur licence 4G à 200 millions FCFA contre 20 milliards pour TOGOCEL il y a quelques années.

INCOHERENCES :

Le gouvernement, dans le cadre de la transformation, a choisi de créer une filiale « infrastructure », en charge des investissements à long terme ainsi que de la construction et de l'exploitation des infrastructures fixes et mobiles. Mais dans le même temps, il autorise MAROC TELECOM (MOOV) à déployer sa fibre optique et en fait ipso facto un nouvel opérateur filaire (sans appel d'offres, soit dit en passant). Ce qui est un paradoxe. En effet,

concurrents sur la fibre tout en permettant l'émergence de nouveaux acteurs utilisant l'infrastructure du Nouveau Groupe Togo Télécom ». Précisant au surplus qu'il faut « favoriser une concurrence par les services plutôt que par les infrastructures ». D'où la suggestion d'une société « Infrastructure fixe / mobile » en charge des investissements à long terme ainsi que de la construction et de l'exploitation des infrastructures fixes et mobiles pour les besoins du groupe mais également des tiers dans une optique de non discrimination et de maximisation des revenus de gros. Car il est évident pour la plupart des spécialistes que nous avons consultés, que la seule filiale « Togo ServiceCom » ne suffira pas à atteindre la masse critique nécessaire à la rentabilité des autres filiales.

Par ailleurs, l'opportunité de la création d'une entité purement réservée aux infrastructures et d'une autre à l'installation est discutable. Ce dernier pouvant être rattaché à

adopter de nouveaux métiers et de nouvelles logiques (du physique au logiciel)

PROBLEMATIQUE RESTRUCTURATION :

La transformation telle que projetée regorge de grandes incertitudes. L'annonce qui est faite ne précise pas le sort qui sera réservé aux deux entités publiques du secteur au Togo. Va-t-on vers leur dissolution ? Ou au contraire vont-elles fusionner pour créer la holding de laquelle seront issues les autres filiales ? L'une et l'autre seront-elles transformées pour jouer le rôle d'une des nouvelles entités ? En effet, ces sociétés disposent déjà d'actifs acquis avec des deniers publics. Il est inconcevable qu'en annonçant ce projet, le gouvernement ne précise pas le sort réservé à ces actifs, au savoir-faire unique sur le marché togolais que ces sociétés ont développé. Leurs connaissances des spécificités togolaises, des difficultés que l'on y rencontre sont plus que nécessaires au succès de la réforme.

La transformation comporte aussi le risque de non alignement des différentes sociétés constituant le groupe, sachant qu'elles vont être dépendantes les unes des autres, Service Com dépendant par exemple à 100% de InfraCom ; avec cependant des conseils d'administration différents et la forte probabilité de divergences et de conflits.

Une autre faiblesse de la transformation selon un expert béninois en télécom est qu'il ne fait pas état de la participation au capital de ces structures d'acteurs connus internationalement qui pourraient apporter un savoir-faire et une gouvernance susceptibles de faire réussir cette réforme. En effet le cas de la Sonatel au Sénégal est édifiant. Filiale d'Orange, la Sonatel qui est la première capitalisation boursière de la BRVM a à son tour de table des actionnaires locaux. Elle est présente au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire.

La vision locale de son management et les standards internationaux du groupe auquel il appartient font sans doute partie des ingrédients de son succès. En choisissant la bourse pour se financer, la Sonatel se soumet à une exigence de transparence qui contribue à sa meilleure gouvernance. Les différentes entités dont le gouvernement a annoncé la création semble financée uniquement et totalement par des capitaux publics. Ce qui peut faire craindre les mêmes dérives que celles qu'ont connues TogoCel et Togo Télécom dans leur gouvernance.



Cynthia LAWSON-HALL, membre du Conseil de Surveillance du VIVENDI

LAWSON-HALL, sœur aînée de Cina, siège depuis le dernier trimestre 2015 au Conseil de surveillance de VIVENDI. Celle-ci, spécialisée en marchés de capitaux et en analyse financière, a été cooptée en tant que présidente du comité d'audit.

Au surplus, contrairement à ce qui est officiellement annoncé, les deux FAI sont en réalité de véritables opérateurs globaux qui peuvent déployer leurs propres infrastructures. Comme l'atteste leur correspondance adressée quelques jours après avoir obtenu leur licence TOGO TELECOM demandant à celle-ci de les connecter au câble sous-marin d'Afiadégnigban. La résistance de l'entreprise publique à déférer à cette demande lui aurait valu le sermon de l'Autorité de Régulation

l'opérateur téléphonique Moov Togo, filiale du groupe Maroc Telecom, a annoncé fin juillet 2016 par la voix du président du directoire de Maroc Telecom, propriétaire de Moov Togo, la construction d'un réseau de fibre optique de plus de 450 kilomètres de Lomé à Kara. Participant à la sécurisation et à la consolidation de son réseau, il est financé à hauteur de 3,5 milliards de F CFA (5,33 millions d'euros) par l'opérateur.

Cette autorisation de tous les acteurs à construire leurs propres infrastructures vient en contradiction des recommandations de l'équipe ayant travaillé sur la transformation, et qui indiquait que l'État devrait « se prémunir contre l'entrée de

celui des infrastructures. En effet, si l'intérêt de faire du unbundling est de séparer les métiers, leurs comptabilités et leurs modes de financement, il faut aussi veiller à créer des entités ayant une masse critique suffisante pour être viables. Les métiers d'infrastructures et d'installation de ces infrastructures étant suffisamment voisins. De fait, la gestion du changement risque d'être problématique de façon générale. La capacité et les modalités pour créer des équipes homogènes avec des personnes venant de monde et de culture différents (fixe et mobile) seront un des enjeux de la transformation. De même que celles à faire évoluer des effectifs recrutés dans un contexte historique, à

Cina Lawson, la controversée

Si une bonne partie des cadres et des employés de TOGO TELECOM et de TOGO CELLULAIRE soutenue largement par la presse, s'oppose à la transformation telle qu'elle est menée, il y a plusieurs raisons à cela. D'abord les réserves quant au contenu de la réforme (lire par ailleurs) et la méthode. Ensuite, bien évidemment, à cause des intérêts en jeu. En effet, les deux structures sont le cadre d'opportunités financières et matérielles que se sont bâties au fil des années, un certain nombre de réseaux au sein des deux entreprises et en dehors. La transformation, quelle que soit sa nature et pour peu qu'elle redistribue les cartes, portera atteinte nécessairement à ces positions acquises. Il est donc clair que celles-ci s'organisent, y compris dans la bataille de la conquête de l'opinion, à faire échec au processus. Enfin et surtout, la personnalité de Cina LAWSON qui porte le projet, en constitue le talon d'Achille, tellement elle est sujette, à tort ou à raison, à de controverses. Au point malheureusement de cristalliser toutes les critiques et de faire échouer une démarche plutôt pertinente.

TETE BIEN FAITE :

C'est en mai 2010 que Cina LAWSON entre pour la première fois au gouvernement, celui de Gilbert HOUNGBO, au lendemain de l'élection présidentielle. Depuis, elle a été sans discontinuité reconduite ; son portefeuille changeant simplement de dénomination. Sa nomination avait été bien accueillie par l'opinion, devancée il est vrai par la qualité et la richesse de son parcours. Diplômée de

Vantage Point de janvier 2002 à juin 2005 en région parisienne (France) et responsable de la Stratégie d'Entreprise et du Développement des partenariats à Orange Business Services à New-York (Etats-Unis).

Outre ce parcours brillant, la ministre est auréolée de plusieurs titres et reconnaissances, notamment « Jeune leader mondial » en 1992 décerné par le Forum Economique mondial, l'une des « 20 jeunes femmes les plus influentes en Afrique » classées par le magazine Forbes, ou encore l'une

l'opinion d'un manque de résultats. De fait, bien que très améliorée, la connexion internet est toujours considérée comme d'une qualité moyenne et onéreuse. De même que la facturation des appels mobile/fixe, trop élevée au regard du niveau de vie des Togolais. Toutes choses qui sont mises à son débit. « C'est madame 1 projet par mois et 0 résultat par an » commente presque méchamment un ingénieur à TOGO TELECOM qui reproche à la ministre de se disperser et de ne pas avoir une ligne directrice. Quand elle propose des solutions

comme les MVNO (Mobile Virtual Network Operator) pour pallier les difficultés relevées dans le secteur de la téléphonie mobile, elles seront une arlésienne.

Comme le 3^e opérateur pourtant officiellement annoncé, avant que l'hypothèse ne soit finalement fermée. La ministre est également épinglée par sa gestion aussi bien des relations humaines en général que de son ministère en particulier.

Il n'est de secret pour personne qu'elle entretient des relations difficiles avec les directeurs généraux de TOGOCEL et de

TOGO TELECOM ainsi qu'avec plusieurs cadres de ces entreprises. Mais pas que. Au sein même du gouvernement, elle n'a pas d'amis. A cause de son « caractère difficile » explique un ancien ministre qui de façon anecdotique, raconte comment un de leurs collègues, au sortir d'un conseil de ministres, s'est fait rabrouer par Cina LAWSON, lorsque celui-ci, sur un ton familier, l'a appelée « cousine ».

Sa chargée de communication, Mlle Délali KOU Dawo vient de démissionner. Débauchée auprès d'

un grand hebdomadaire panafricain basé en France, elle aura fait long feu aux côtés de la ministre. A cause de son « incapacité à résister à la pression » justifie l'entourage de Mme Lawson. « Incompatibilité d'humeur et impossibilité de collaborer en bonne intelligence » réplique un ami de la démissionnaire. Elle ne ferait pas confiance aux cadres togolais qu'elle considérerait comme incompetents.

Au point de vouloir mettre à la tête des 3 filiales de TOGOCOM des étrangers pendant qu'elle-même piloterait depuis son ministère la holding ? Oui, croit fermement ce responsable de département à TOGOCELLULAIRE rencontré fortuitement lors d'un événement officiel. « Mais je peux vous assurer que cela ne passera pas. C'est la manifestation d'un mépris envers nos cadres bien formés. Qui interviendrait après l'expérience non concluante du Rwandais GAPERY à l'Office Togolais des Recettes » poursuit-il. De fait, dans son ministère, pas de directeur de cabinet. Le métronome qui y trône est un Sénégalais, Sakho Oumar DIENE.

Il n'y a pas de secrétaire général non plus. En fait, il est presque impossible d'y rencontrer les profils de cadres exerçant traditionnellement dans un ministère. « On y voit que des Français, des Canadiens, des Sénégalais etc.. » regrette un syndicaliste sur une radio privée de la place. C'est avec des consultants payés rubis sur ongle par TOGOCEL qu'elle mène ses activités et projets. « Même les stagiaires viennent de France » dénonce un des anciens du ministère. Qui ajoute que si « le Togo était effectivement un désert de compétences, la ministre en 7 ans,

avait eu tout le loisir de faire former de jeunes qui auraient aujourd'hui le niveau BAC+7 ».

« Une nouvelle venue, bien Togolaise celle-là vient d'atterrir au ministère. Mlle Akpéné Abila KOSSIDZE. Comme chargée de communication mais déjà touchée par de vives polémiques. Sur son salaire annoncé: 2,5 millions de Fcfa pris en charge par Togocel. Mais aussi sur ses compétences: elle est une diplômée en maths-physique de l'université de Lomé, complétée par des études en finances. Loin de la communication donc.

La ministre est par ailleurs accusée de ne pas respecter la hiérarchie et de s'en référer directement au Chef de l'Etat. Ou encore de ne pas se soumettre aux arbitrages en cas de conflit de compétences avec ses collègues. Comme de n'avoir pas beaucoup d'égards pour la représentation nationale qui l'a interpellée plusieurs fois sans succès, avant qu'elle ne se décide à se plier aux questions des députés.

Et pour ne pas arranger les choses, des soupçons de népotisme et de conflits d'intérêts, parce que favorisant des membres de sa famille ou de son entourage dans l'attribution de plusieurs contrats ou marchés, viennent fragiliser encore davantage la position de la ministre et nuire à son image.

LEGITIMITE

La légitimité de la ministre des Postes et de l'Economie Numérique à porter ès qualité et comme son œuvre la transformation de l'opérateur public est totalement remise en cause. En effet, son rôle est d'organiser tout le secteur dans une logique d'équité et de non discrimination. En se positionnant comme auteur principal de la réforme, elle sort de ce rôle, prend position pour un des acteurs du secteur et ne saurait plus se prévaloir du statut de celui qui offre toutes les garanties d'accès équitable au jeu de la concurrence.



Mme Cina Lawson, ministre des postes et de l'économie numérique

l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris (Section Economique et Financière) en 1994, DEA dans la même école en 1997 en Economie, Maîtrise d'Histoire à Paris X, Master d'Economie à la Kennedy School of Government à l'université de Havard (Etats-Unis).

Avant d'être nommée ministre, la fille de Merlaud LAWSON fut de mai 1998 à juin 2000 analyste en projet télécoms pour la Banque Mondiale à Washington D.C. (Etats-Unis), consultante freelance pour

des « 25 femmes les plus influentes du business en Afrique » établies en 2013 par nos confrères de Jeune Afrique.

LA MAL AIMEE :

La popularité et le crédit dont jouissait la ministre LAWSON à sa nomination et durant ses premiers pas dans le gouvernement, vont s'épuiser au fil des années. La faute aux annonces sans suites, aux promesses non tenues ainsi qu'au sentiment largement partagé dans

REFORMES DANS LES TELECOMS : Une tendance mondiale.

Les réformes qu'entreprend le gouvernement dans les télécommunications n'est pas une singularité togolaise. Au cours de la dernière décennie du XX^e siècle, on a assisté à des changements sans précédent dans l'industrie mondiale des télécommunications. De nombreuses entreprises d'Etat furent privatisées dans l'exploitation de ce secteur et une vague d'initiatives politiques mettant en place la concurrence et la dérégulation dans le domaine des télécommunications déferla sur la planète. Dans des dizaines et des dizaines de pays, on mit en œuvre des méthodes nouvelles, fondées sur le marché, pour la fourniture des services de télécommunication. Cette libéralisation des marchés des télécommunications résultait de l'action de plusieurs facteurs :

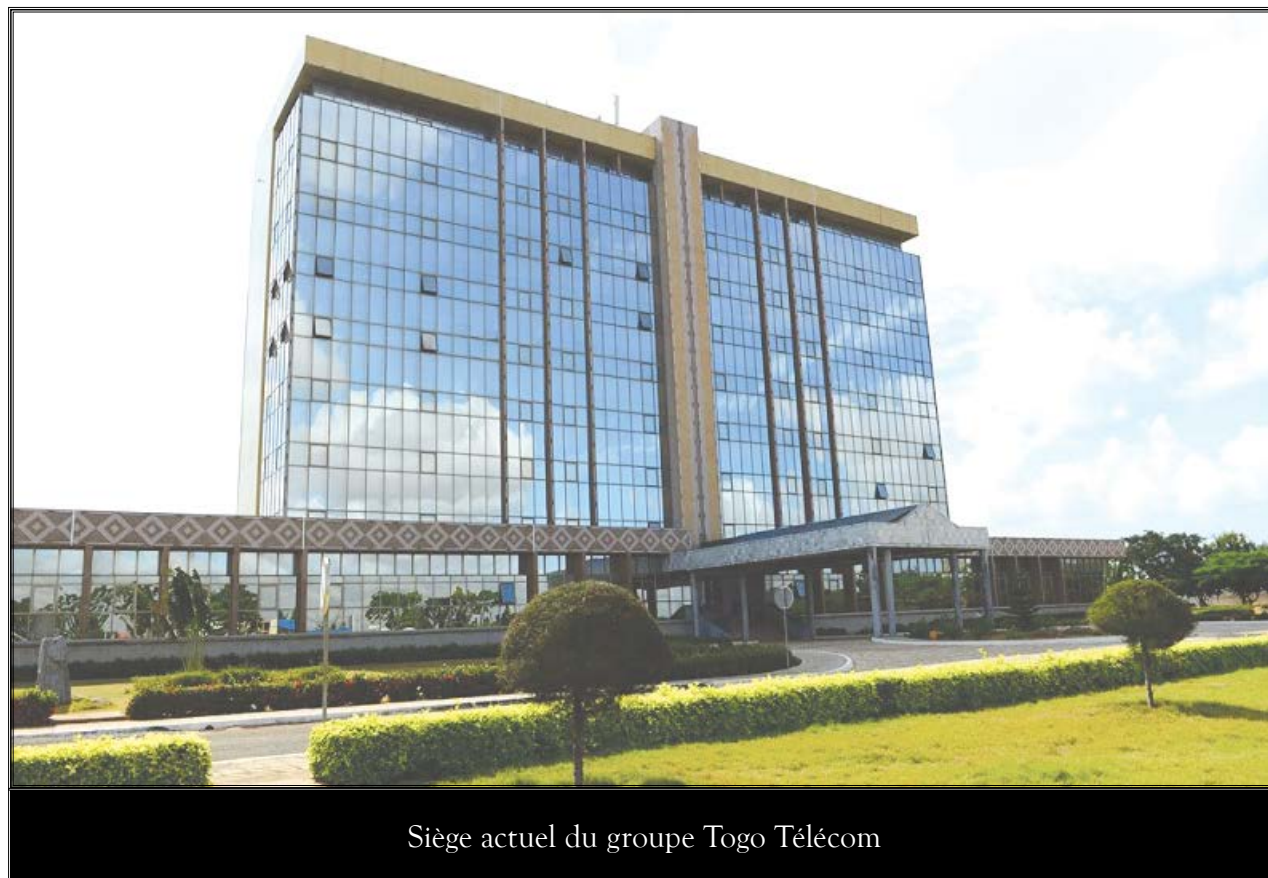
- Il est apparu de plus en plus clairement que les marchés de télécommunication les plus libéralisés étaient en expansion et que ces marchés apportaient des innovations (prestation de services plus rapide et meilleure qualité de service pour les clients).
- Nécessité de faire appel à des capitaux privés pour développer et perfectionner les réseaux et pour mettre en place de nouveaux services.
- Développement de l'Internet, qui a fait que le trafic de données a supplanté le trafic vocal dans beaucoup de pays, la conséquence étant l'apparition d'un grand nombre de nouveaux prestataires de services.
- Croissance des services mobiles et d'autres services hertziens, qui se sont substitués à des réseaux fixes et ont ouvert les marchés des télécommunications à de nouveaux prestataires.
- Développement des courants commerciaux internationaux dans les services de télécommunication, qui sont fournis, dans des proportions toujours plus grandes, par des prestataires transnationaux et de stature mondiale.

Cadres et syndicats vent debout contre la transformation

Le projet du gouvernement pêche énormément en matière de conduite du changement, au vu de la levée de boucliers qu'il suscite. Il aurait dû faire une analyse basique des parties prenantes en utilisant des outils élémentaires comme la matrice pouvoir-intérêt de Mendelow. En se mettant à dos des acteurs aussi importants du processus de transformation, la ministre Cina LAWSON prend le risque de faire échouer un projet important pour l'avenir du pays par manque de pragmatisme.

Ce sont tout d'abord une demi-douzaine de directeurs de différents services, venus aussi bien de TOGO TELECOM que de TOGO CELLULAIRE qui ont déclenché les premières salves. Dans un courrier adressé à leur ministre, avec ampliation au Premier Ministre, ils refusaient de participer au séminaire gouvernemental prévu pour plancher sur la transformation. Leur argument : le projet tel qu'élaboré ne correspondait pas à celui auquel ils ont participé et se sont impliqués. Dans un style d'une rare fermeté et empreint de défiance, ils ont dénoncé les méthodes cavalières et méprisantes de leur ministre et réfuté le recours au cabinet Mc KINSEY pour la mise en œuvre de la transformation alors qu'une équipe d'experts à laquelle sont associés des cadres des deux sociétés, y travaille déjà.

Reçus à leur demande à la primature par Selom KLASSOU, les signataires avaient obtenu l'assurance de la prise en compte de leurs réserves ; le Premier ministre leur enjoignant fermement cependant de ne pas faire de vagues



Siège actuel du groupe Togo Télécom

autour de la question.

A leur suite, ce sont les syndicats qui sont montés au créneau pour exprimer leurs inquiétudes quant aux conséquences sociales de la transformation et de la préservation des emplois. En effet, sur le plan social, le projet semble entretenir un flou artistique sur

ce qui est prévu en matière de réduction ou d'augmentation des effectifs ou de leurs transferts des anciennes entités vers les nouvelles en création.

De fait, dans le cadre de ce type d'annonces, il est souvent opportun de préserver le moral des employés qui continuent et continueront par

servir dans les deux entités jusqu'à l'aboutissement de la réforme. Il est donc plus que nécessaire d'être transparent sur les implications en matière d'effectifs et de donner une idée sur la manière dont l'on

sociétés et un réembauchage dans les nouvelles entités naissantes. En choisissant le mutisme sur le plan social, le projet prend le risque de détériorer davantage la qualité du service offert par les structures existantes, d'aggraver leurs problèmes de gouvernance alors même qu'elles sont déjà en difficulté et que cette gouvernance est l'un des facteurs ayant conduit à la situation actuelle.

Le projet prend aussi le risque de perdre avant terme des compétences au profit des concurrents locaux des nouvelles entités ou de multinationales du domaine des télécommunications. Ces compétences sont pourtant nécessaires à la réussite des entités naissantes. Le drame dans ce genre de situation est d'ailleurs que ce sont les plus compétents qui recevront le plus rapidement des offres.

Toutes ces inquiétudes expliquent la tournée dite d'explication et de sensibilisation organisée par le Syndicat des agents de Togo Télécom (SAT), le Syndicat des télécommunications (Syntel) et des représentants des délégués du personnel à travers tout le pays. La région Maritime avec Aného, Tsévié, Tabligbo et celles des Plateaux à Atakpamé les ont déjà accueillis.

Comment s'en sortir ?

Au vu des positions tranchées et de la forte opposition, la transformation est presque mort-née. Il sera en effet très difficile de la mener contre la volonté d'une bonne partie des cadres et des employés. A moins de nommer rapidement le dirigeant de la holding qui serait nécessairement une personnalité solide, incontestable, indépendante, un vrai leader jouissant d'une bonne image et d'une assise politique certaine pour résister aux pressions. Il aurait pour tâche d'incarner la transformation, de rassurer les acteurs et surtout, de prendre le temps de sa mise en œuvre. L'autre possibilité peut être le recours plutôt à une fusion au regard des décisions de modification du secteur, autorisant tous les acteurs à construire leurs propres infrastructures ; enlevant ainsi toute pertinence à la solution de 4 entités juridiquement indépendantes.

En toutes hypothèses, un retrait pur et simple du projet et le statu quo semble improbable et serait par ailleurs un risque important pour le pays. Car la situation interne et les considérations des tendances du marché imposent une évolution.

En outre, l'arrêt du processus constituerait une humiliation pour la ministre Cina LAWSON qui s'est imprudemment attribuée la paternité du projet qui plus est, en lui enlevant sa cohérence à travers des décisions inopportunes. Sur le plan politique, ce serait un mauvais signal envoyé par le gouvernement. Ainsi, beaucoup d'autres secteurs susceptibles d'être réformés prendraient ainsi date pour s'opposer comme à TOGO TELECOM et TOGO CELLULAIRE et faire



reculer les autorités.

A moins que pour ne pas perdre la face et décourager d'autres futures frondes, le gouvernement ne se cache derrière un veto communautaire pour retirer le projet. En effet, pour étendre la dynamique de libéralisation aux marchés inter pays et inter régionaux, avec le soutien de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), de l'Union Africaine des Télécommunications (UIT) et de la Commission Européenne, des initiatives ont été engagées pour promouvoir l'harmonisation du cadre juridique et réglementaire dans le secteur des télécoms.

L'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a ainsi mis en place un marché unique en adoptant un ensemble de directives régissant l'octroi des licences, l'interconnexion, le service universel, la gestion du spectre radioélectrique et le plan de numérotage.

La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également défini un cadre unique, largement inspiré des directives de l'UEMOA, mais moins contraignant. L'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) projette également de faire évoluer les projets et acquis d'harmonisation intra-régionale vers une unification des réglementations en matière de télécoms à l'échelle inter-communautaire (UEMOA, CEMAC...).

Le Togo pourrait se saisir opportunément de ce cadre pour s'assurer que son projet y est conforme. Et le cas échéant, y renoncer, en l'état.

Signature de deux conventions de financement entre le PNUD et le gouvernement ✎ Patrick SANGA (Stagiaire)

Le 11 août dernier à l'hôtel Palm Beach de Lomé, deux importantes conventions ont été signées entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes d'une part; et le Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie d'autre part. Au total les deux conventions s'élèvent à un milliard soixante sept millions de francs (1.067.000.000 frs).

La première convention signée entre Mme Khardiata Lo N'DIAYE, Représentante résidente du PNUD au Togo, et Mme Victoire TOMEGAHDGBO, ministre du développement à la base, va servir à installer quarante (40) Plateformes Multifonctionnelles (PTFM) dans le cadre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) adopté par le gouvernement togolais en janvier 2016.

Ce programme cible principalement les populations pauvres des zones mal desservies par les services de l'Etat. Selon les mots de Mme Victoire



Mme Lo N'Diaye (PNUD) encadrée par les ministres Dogbé et Sessenou lors de la parafpe de la convention

TOMEGAHDGBO, les PTFM sont un excellent outil de promotion

et d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en ce qu'elles permettent d'autonomiser les femmes et d'apporter de l'énergie dans les zones reculées.

La seconde convention signée entre la Représentante résidente du PNUD au Togo et Me Fiatuwo Kwadjo SESSENOU, ministre de l'urbanisme servira à l'assainissement des grandes villes du Togo surtout Lomé. Le curage des caniveaux, des canaux et des ouvrages connexes par l'ANASAP est ainsi soutenu à travers la signature de cette convention.

Pour le ministre de l'urbanisme, puisque le défaut d'entretien des infrastructures urbaines mène à leur destruction et donc annule les efforts de développement, la signature de cette convention est d'une importance capitale et vient à point nommé pour soutenir les efforts du gouvernement à travers l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP).

Téléphonie mobile : lancement de la promo Moov Conso 2017

L'opérateur de téléphonie mobile Atlantique Télécom Moov Togo a organisé le 11 août dernier dans les locaux de l'Hôtel Onomo à Lomé une conférence de presse pour le lancement de sa promo Moov Conso.

« C'est devenu une tradition chez Moov de faire gagner à ses abonnés des lots, une manière de leur dire merci pour leur confiance et leur fidélité » a fait savoir le Directeur Général de Moov Togo dès l'entame de la conférence de presse. Pas moins de 308 lots dont une villa de 20 millions située à Lomé seront mis en jeu pour le bonheur des abonnés du réseau No Limit.

TROIS MOIS DE PROMO

L'opérateur pour cette campagne de Moov Conso a fait les choses en grand : trois mois de promo, 90 jours de cadeaux et surtout des cadeaux spécifiques pour chaque région. Des tricyles dans les Savanes, des panneaux solaires dans la Kara, des

machines à coudre dans la Centrale, des moulins dans les Plateaux et des fofoumix (machine à piler le fofou) dans la région Maritime seront les lots spécifiques pour toutes ces régions.

DES LOTS POUR TOUS LES ABONNES

Selon les mots de Hervé Klutsè, Directeur de service à Moov Togo, chaque jour durant les trois mois de la promo Moov Conso, Moov fera des heureux gagnants avec des lots journaliers constitués de chèques de 25000frs ; à la fin de chaque semaine des motos seront offerts. Les lots mensuels sont des chèques d'une valeur d'un million de francs et des abonnés auront l'occasion de gagner

aussi des bons d'achat de matériaux de construction. Le gros lot qui est la villa de 20 millions sera gagné à la fin des trois mois et à l'issue d'un tirage au sort.

*500# POUR PARTICIPER

Les lots sont alléchants et n'attendent que les abonnés de Moov Togo. Selon toujours les explications du Directeur de service de l'opérateur, pour participer c'est très simple. Il suffit de composer *500# et d'atteindre l'objectif en rechargeant son compte et en consommant les crédits rechargés. Chaque jour connaîtra ses heureux gagnants dans toutes les régions du TOGO.



le DG de MOOV Togo (à droite), M. TABHIRET Abdellah

ATTENTION AUX ARNAQUES

Lors des précédentes campagnes de Moov Conso, des individus aux intentions malveillantes ont abusé de certains abonnés en leur faisant croire qu'ils ont gagné et ainsi profiter de leur crédulité. Pour cette année,

Moov a tenu à faire connaître à toute la population les numéros avec lesquels ils pourront être appelés s'ils sont tirés au sort : 7777, 99990777 et 99990999.

Tout autre numéro en dehors de ces trois qui appelle un abonné doit être signalé aux forces de l'ordre.

Togo Business Networking, une première édition réussie

L'objectif est noble, c'est celui de créer des synergies entre les professionnels de tous les secteurs d'activités locaux du Togo et leurs homologues de la diaspora. Qui dit synergie dit interactions bénéficiaires et même émulation. C'est justement cette émulation que les participants à la première édition de Togo Business Networking ont créée lors de cette rencontre d'échange de contacts, de partage d'expériences, de débats interactifs le tout dans une ambiance conviviale.

Le samedi 12 août, la salle Orchidée de l'hôtel Palm Beach de Lomé a servi de cadre à la première édition d'une rencontre B to B alliant réseautage, partage d'expériences et contributions d'experts togolais locaux et de la diaspora.

BESOIN DE RASSEMBLER LES TALENTS TOGOLAIS D'ICI ET D'AILLEURS

Portée par Pépites & Talents et Partenaires, la première édition de cet événement Togo Business Networking a vu le jour grâce à la collaboration d'André-Marius KAPITAN-GNIMDU et Sylvie LEULLIEUX, la promotrice. Selon cette dernière, l'organisation d'une telle rencontre est née d'un constat: en étant à l'étranger, on

éprouve des difficultés à trouver des contacts professionnels au pays pour monter des projets ou simplement faire des affaires.

Pourquoi ne pas avoir un annuaire ou une base de données rassemblant les talents locaux et ceux de la diaspora togolaise pour faciliter les contacts et promouvoir des collaborations.

L'idée a mûri et la phase active du projet a commencé en janvier 2017. Avec la participation de certaines entreprises locales, elle a débouché sur l'organisation de cette rencontre de réseautage entre des professionnels et talents de la diaspora togolaise et ceux restés au pays.

UNE RÉUSSITE !

Plus de 25 exposants essentiellement des créateurs togolais aussi bien locaux que de la diaspora ont participé à l'événement. « C'est un sentiment de fierté que nous avons

à la fin de cette rencontre qui a vu la participation de talents aussi bien locaux que de la diaspora et aussi certains membres du cabinet du président de la république. Nous espérons que la deuxième édition sera plus grande » a confié à Focus Infos André-Marius KAPITAN-GNIMDU à l'issue de l'événement.

L'objectif est atteint puisque des contacts ont été échangés, des rendez-vous sont pris et le plus important, des talents locaux et ceux de la diaspora se connaissent mieux et des collaborations vont en découler sûrement.

Anarchie dans les affichages publicitaires

✶ Albert AGBEKO

Sur les boulevards du Mono, du 13 janvier, du 30 Août, Gnassingbé Eyadéma, la douane d'Adidogomé, les carrefours GTA, Attikoumé, Caméléon (Bodjona), 3K, échangeur, stade d'Agoè bref à tous les carrefours de Lomé, le phénomène est identique. On retrouve des panneaux ou des enseignes lumineuses, des affiches ou banderoles de réclame commerciale pour la plupart posés par des agences de communication mais aussi par des particuliers. Maintenus des fois pour des événements qui ont eu lieu plusieurs mois déjà, ceux-ci parfois déchirés ou en mauvais état, constituent non seulement une pollution mentale, avec des conséquences sur la santé publique et l'environnement mais aussi une menace pour la sécurité des habitants.

Secteur vaste et délicat porteur de l'économie et de la croissance, la publicité a pour but de faire connaître les produits des opérateurs économiques. A Lomé, l'espace d'affichage publicitaire urbain est contrôlé par une dizaine d'agences qui proposent des panneaux de dimension allant de 12m² à 108m² avec des prix variant entre 50 000 F à 950 000 F par mois. Ces agences sont aussi dans le domaine de l'impression et la conception des affiches.

UN SECTEUR OU CHACUN DICTE SES LOIS

Le constat est que la quasi-totalité de ces agences n'ont pas d'autorisation d'installation et d'exploitation qu'elles devraient se procurer auprès de la Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication (HAAC) avant le démarrage de leurs activités conformément aux dispositions de la loi organique de la HAAC. En effet, l'article 43 de cette loi dispose : « L'installation et l'exploitation de radiodiffusion sonore, de télévision et autres moyens de communication audiovisuelle privés notamment les sociétés de production audiovisuelle, les agences de publicité et les vidéoclubs, sont soumises à autorisation préalable ».

De fait, la situation de l'affichage publicitaire est un véritable scandale dans la ville de Lomé. On note que le secteur est confronté à une situation de désordre, d'anarchie et d'indiscipline notoire. La tendance est de plus en plus poussée vers des affiches gigantesques et rien ne semble arrêter ces agences dans leurs courses effrénées vers le plus grand. Ainsi assistons-nous, impuissants, à l'accaparement de l'espace public au profit de quelques-uns. Avec la multiplication aberrante des panneaux 18m², la saturation visuelle avec l'arrivée des bâches de plusieurs centaines de mètres carrés sur les façades d'immeuble ainsi que des écrans géants énergivores qui éblouissent parfois la vue des usagers de la voie publique source d'accident, notre regard est en permanence parasité par une réclame commerciale.

Ces annonceurs négligent allègrement les règles d'éthique et de déontologie qui sous tendent

ces activités notamment en ce qui concerne la conception, les poses et expositions des affiches, banderoles et autres supports publicitaires visibles aux carrefours urbains, le long des rues, artères, routes, etc. Ces supports traînent parfois dans

Maintenant il revient à ceux-là qui ont donné l'autorisation d'installation (NDLR : la Mairie) de savoir les dispositions qu'il faut prendre pour enlever ces affiches-là », justifie M. Benjamin Komla AGBEKA, président de la

Cependant, une redevance est versée par les agences agréées et reconnues à la municipalité, mais alors, à quoi sert-elle vraiment ? Nos efforts pour savoir la part de cette redevance dans le budget de la ville sont demeurés vains.



Des affiches dans les rues de Lomé

des états de délabrement avancé, affichant parfois des délais de manifestations dépassés, ou exposés en des lieux interdits, portant ainsi un sérieux coup à l'esthétique, à la sécurité routière, à l'image et à la salubrité publique de la ville.

Il y a quelques mois, une affiche de campagne de sensibilisation placardée dans différentes localités du pays montrant un individu en train de déféquer en plein air a suscité une réprobation générale. Cette affiche aurait dû passer devant l'institution de régulation qui l'aurait censurée ou modifiée. Mais comme la plupart du temps, les membres de la HAAC sont mis devant le fait accompli, ils découvrent tout comme les autres citoyens les affiches dans la ville. Ailleurs, ce sont des images défiant la pudeur et les bonnes mœurs qui sont exhibées en pleine ville.

« Nous constatons qu'il y a sur des affiches de l'anarchie, des affiches déchirées, sales, des événements qui sont passés mais les affiches demeurent. Mais il ne revient pas à la HAAC d'aller les arracher.

Commission affichage et publicité à la HAAC.

A la Mairie de Lomé, on reconnaît que beaucoup d'agences ne respectent pas les règles mais on ne veut pas être seul comptable de cette situation d'anarchie. « Le désordre n'est pas né aujourd'hui. S'il faut assainir, ça veut dire que les acteurs doivent choisir une stratégie qui soit inclusive. Tout le monde n'a pas péché par méchanceté, beaucoup ont péché par ignorance. Il faut sensibiliser énormément », confie une source au niveau de la Mairie. De plus, certains dispositifs représentent un encombrement sur les trottoirs et donc un obstacle à la circulation des passants et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite.

Actuellement, la pollution visuelle due à ces publicités intempestives est une vraie préoccupation en matière de protection du paysage. Est-il nécessaire de signaler que nous payons tous la publicité ? Telle une taxe masquée, elle est incluse dans le prix de tous les produits que nous achetons.

DES APPROCHES DE SOLUTIONS

A la liberté d'information commerciale, qui s'est transformée en un droit au matraquage et au harcèlement, la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), oppose la liberté de non-réception pour les concitoyens. « La publicité est légitime, mais elle ne doit pas être imposée. Chacun devrait avoir le choix d'accéder ou non à cette information. L'espace public est un bien commun, c'est un lieu d'échange et de rencontre qui ne peut être privatisé », souligne Emmanuel Sogadzi. L'association appelle les autorités municipales à agir pour que le territoire urbain ne soit plus le terrain de jeu des afficheurs publicitaires.

A la HAAC on prône une synergie d'action avec la Mairie. « Nous travaillons en collaboration et en symbiose. Nous allons mettre en place bientôt un système pour que des deux côtés (NDLR : HAAC et Mairie) nous soyons en synergie, en

harmonie pour donner une image d'un environnement sain à nos villes », a réaffirmé M. AGBEKA.

L'institution dirigée par Pitang Tchalla entend rencontrer le mois prochain les acteurs du secteur sur cette problématique. Après la pédagogie, elle veut dorénavant utiliser le bâton. « Nous avons suffisamment fait pour informer. Dorénavant, nous allons passer aux sanctions parce qu'elles sont aussi faites pour être appliquées en bonne et due forme. Mais ce que nous souhaitons tous, c'est que tout le monde trouve son compte pour que nous puissions vivre décemment et en harmonie dans notre pays », précise M. AGBEKA.

Pour lutter contre la pollution visuelle, la privatisation de l'espace public, pour protéger les enfants et les écoles, pour préserver les bonnes mœurs, pour lutter contre la pollution émise par ces dispositifs publicitaires, pour retrouver la beauté de Lomé et reconquérir les espaces périurbains, il urge d'interdire l'affichage publicitaire aux abords des écoles ; limiter les formats des panneaux publicitaires ; enlever les panneaux publicitaires scellés ou installés sur les trottoirs ; limiter la publicité lumineuse ; contrôler l'intensité lumineuse des dispositifs ; limiter la densité des dispositifs publicitaires dans la ville : en instaurant une inter-distance minimale entre deux panneaux.

En attendant, pour lutter contre cette pléthore d'affiche dans la ville, la Mairie a commis une société de la place. Elle devra cibler les carrefours où il y a des touffes d'affiches et approcher les sociétés qui les ont posées pour ne faire qu'un seul panneau à plusieurs palettes pour chaque société. De même, une autre société est en train de poser dans la ville la plaque indicative des principaux quartiers de Lomé pour permettre aux habitants et aux touristes de s'orienter facilement dans la ville ceci pour diminuer les panneaux. Mais avant tout, tout est question de civisme, estime notre source au niveau de la Mairie.

« Si la notion de citoyenneté est admise, on ne va pas arriver à ce stade-là. Si tout le monde appelle Lomé ma cité, la coquette. Si tout le monde est fier d'aller à l'étranger et de dire je suis de Lomé... Si nous avons cette fierté, cet orgueil de Lomé, on va avoir une vision, on va chérir notre ville, on va vouloir être l'ami de la ville. On va vouloir apporter un plus à l'embellissement de la ville ». Ainsi soit-il.

JE T'AI CHERCHÉ

Dans les obscurs nuages
Dans les brutaux orages
Dans les épais brouillards
Dans les brises matinales
Je T'ai cherché

Dans les ravageuses pluies
Dans les glaciales bruines
Dans la brûlante fournaise
Dans les mortels cortèges
Je T'ai cherché

Dans les gouffres amers
Dans les abyssaux fossés
Dans les mortelles colères
Dans les clameurs non maîtrisées
Je T'ai cherché

Dans les tumultes et les brouhahas de mon quotidien, je ne T'ai point trouvé
Dans les méandres de mon existence, je ne t'ai point trouvé
Tu étais pourtant là dans le silence
Il aurait suffi que je te fasse confiance

Et Tu m'as parlé dans le silence du soir
Et je T'ai entendu dans le soleil de la foi
Tu m'as parlé au-dedans de moi
Et je me suis mis sur Ta voie

Dans la paix du cœur je T'ai reconnu
Dans la souffrance du juste qu'on exécute
Dans la douleur du malheureux qui au secours crie
Dans les prières du pauvre, Dieu Tu vis.

Poème inédit, Ernest Koffiga, KAVEGE
Auteur de Sanglots et Espoirs, œuvre poétique publiée aux Éditions Continents (Lomé, Togo) en 2003, Ernest KAVEGE est professeur de philosophie et des Lettres au Lambaréné (Gabon). Co-fondateur de Ô Choeur des Mots et membre de Poètes à l'Honneur.

GAZETTE DES RIMES

UN DIEU SI GRAND

Éternel, c'est toi qui nous donne la paix
Car tu es le seul Dieu juste et vrai
Et tout ce que nous faisons,
Vient de toi pour élever ton nom
Ô tu es un Dieu si grand
Un Dieu élevé et puissant
Hautement omniscient
Et précieusement omnipotent
Que tu es merveilleux
Lorsque tu exerces la justice
Et que tu secours le malheureux
Soumis à mille supplices
Par la splendeur de la nature,
Ta sagesse, ta science et ta droiture
Annoncent ta bonté et ta grandeur
Ton eccéité réduit à néant le moqueur
Seigneur tu reprends celui qui te craint
Et tu lui renouvelles tes compassions
Éternel, tu nous donnes le pain et le vin
A cause de ton amour, nous t'adorons
Nous pouvons avec assurance crier
Et dire, merveilleux est notre Dieu
Celui qui éclaire nos sentiers
Et nous soutient en tous lieux
Que ta justice aplanisse notre voie
Lorsque le jour nous crions à toi
Et surtout que ta justice nous délivre
Au-delà de mort et, nous fasse vivre.

Koko DZOKA, inédit Lomé le 27.07.17
Koko Dzoka est avocat au Barreau du TOGO et Poète. Auteur du recueil de po Silence des Barreaux (éd du Continent, Lomé) et auteur d'innombrable poèmes inédits. A l'initiative de son confrère Max AMEGEE, il est co-fondateur du cercle des poètes Le Mystère des plumes en 2013, puis de Ô Chœurs des Mots en 2014 avec Max AMEGEE et Ernest KAVAGE. Membre de Poètes à l'Honneur.

ENOULEDOO... !

Et les ancêtres dans tout ça?
Demain se réveilleront
nos saints défenestrés
Qui ont longuement erré
dans les labyrinthes de mon ignorance
Et dans les cieus de mon oubli
À eux je confesserai mes fantasmes
de complexé borné de la cacophonie pastorale
À moi ils diront leur désolation multicolore
J'y verrai mes faiblesses de crédule
et de fanatique d'un ciel purifié sur mesure.
Ils m'écouteront, eux, comme un roi déporté
et moi, comme un apatride chauvin
à faire mon gosier gaulois
rassuré de ce ridicule qui a jeté son arme fatale
au seuil du chaos qui m'a mordu l'esprit
Reviendront-ils repus de ces longs silences,
Reviendront-ils humiliés de notre propre mépris bien appris
Et avec quel visage par ces temps
où ils sont déjà bradés
pour alimenter des curiosités hellènes
où le sacré meurt sans réaction
où les morts cessent de vivre ?
De nos verbes crieurs pas chair
De nos chairs meurtries de tortures fratricides
Des terres brûlées de notre mémoire...
courte.
J'entends pleurer les âmes étranglées de nos couvents
J'entends notre Dieu... Enoulédo.

Max AMEGEE, inédit, Paris, le 3.08.17
Max Dotsé AMEGEE est poète togolais et Avocat au barreau de Paris. Il est auteur de nombreux ouvrages dont Karukera, la monnaie du Nègre (éd Manuscrit, Paris 2009 – nominé au prix Fetkann 2009), Passionnément entre rêves et sanglots, (éd Pathéon, Paris), Résonances (éd. du Continent, Lomé) avec la préface de Me Koffigoh, Opium (éd Pathéon, Paris) préfacé par Edem Kodjo et a participé à de nombreuses collections. Il a été nominé au concours de la poésie marquant les 170ème anniversaire de Vlisco avec son texte FEMMES DE PAGNE. Il est co-fondateur du cercle des poètes Le Mystère des plumes en 2013, puis de Ô Chœurs des Mots en 2014 avec Koko Dzoka et Ernest KAVAGE. Il est par ailleurs membre de Poètes à l'Honneur.

JCB

GROUPES ELECTROGENES

Silencieux, fiable et robuste.

De 8 à 3 300 KVA



Stock disponible chez
CFAO MOTORS

CFAO MOTORS TOGO
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

JCB

INTERVIEW : KAPORAL WISDOM, SLAMEUR

« Seul le succès doit être notre plus grande vengeance »

Jeune artiste activiste dévoué à l'humanitaire, il voue son art au civisme et à la conscientisation des jeunes. Entre autres, animateur télé et entrepreneur culturel, Kaporal Wisdom encore surnommé le parolier se livre pour vous au journal Focus Infos. Lecture !

Focus Infos : Comment Kaporal est passé de la danse au slam ?

Kaporal Wisdom : Le fait de vouloir transmettre un message et changer la mentalité des uns et des autres m'a renvoyé de la danse au slam mais néanmoins aujourd'hui j'arrive à combiner les deux pour avoir un slamspectacle.

FI : Quels sont les messages véhiculés par tes slams ?

KW : Le bon comportement, le civisme, le patriotisme, la paix, la persévérance, le courage et la prière. Car pour moi ma génération se perd dans ses abus et il faut quand même des messages conscients pour la ramener au droit chemin. Ce qui m'a poussé à écrire le titre « lettre à ma génération » qui a été en ce jour reçu et attiré des réponses par des reprises en Italie par le rappeur Lcyno, Mauritanie par le slameur du désert Le Caméléon, Haïti par le slameur Dade et au Togo par le rappeur Harry Htag.

FI : Tu as lancé récemment ton projet «Demain il fera beau» qui porte le même nom que ton album tu veux bien nous en parler?

KW : Oui nous avons lancé le volet social du concept « Demain il Fera Beau » qui prendra en charge 180

orphelins de Lomé à Cinkasse à la rentrée prochaine et la reconstruction de l'EPP Bella Bellow où la rentrée 2016 nous avons distribué des fournitures à tous les élèves de la dite école.

Nous avons lancé un appel de mobilisation de dons de fournitures scolaires qui est toujours ouvert à toute personne de bon cœur qui veuille bien nous venir en aide pour aider en retour les orphelins.

FI : Le projet en est où aujourd'hui?

KW : Aujourd'hui nous avons déjà la moitié des orphelins mais les fournitures que nous avons à notre disposition ne suffiront pas voilà pourquoi nous demandons encore des contributions du public. Nous n'avons reçu l'autorisation du ministère des enseignements primaires que presque à la veille des grandes vacances ce qui a perturbé un peu l'avancement dans la sélection des orphelins mais nous faisons de notre mieux pour que tout aille bien et comme prévu

FI : Tes rapports avec les autres artistes?

KW : Comme l'argent je suis en bien avec tous les artistes Peu importe sa discipline. Voilà pourquoi vous pouvez constater que je travaille avec beaucoup d'artistes que ce soit sur le collectif tribus des élus avec DJ Dixon ,Dani de promobiz, Kpoti ou

encore le collectif O.C.E avec Kang Thedreama, Yaovi Ketheti, Guen, Kaleef et plein d'autres.

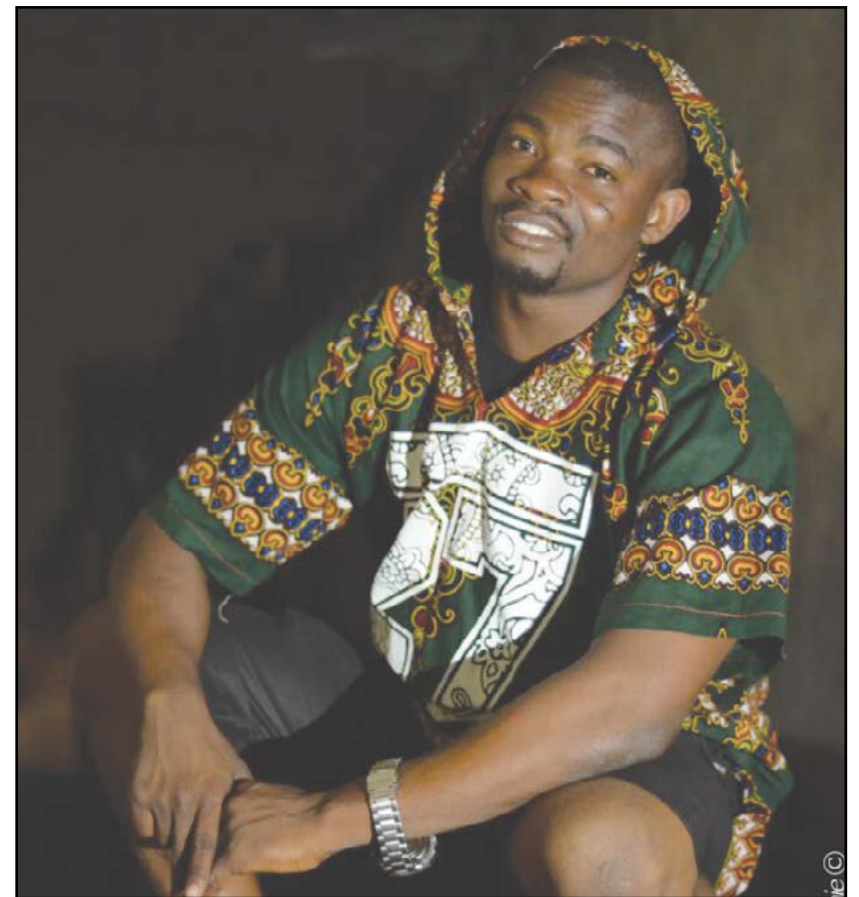
Avec Par Nous Pour Nous sur le son 'le rap togolais va bien' ou encore avec le collectif « je m'engage » avec toto Patrick, Wapondi, Olibig, Pondy Cisse, Mirlinda, Synthés et Folo paix a son âme.

J'ai travaillé sur plein de projets avec beaucoup une des raisons pour laquelle il y avait plus de 15 slameurs sur le concert du 20 mai passé que j'ai tenu à l'Institut Français du Togo.

FI : Parle-nous de ton dernier single BeaucoupBokoo

KW : Un texte vieux de 7 ans dont la promo a commencé depuis un an et qui a enfin vu le jour. Ce son qui n'est qu'une autobiographie est un tableau qui montre que dans la vie il ne faut compter seulement que sur soi-même, son dur labeur et surtout garder la foi en Dieu et tout ira pour le mieux. Car au moment de la sécheresse même les fourmis s'éloigneront de toi mais au beau temps même les éléphants te rendront visite pour trouver un peu d'eau à boire. Telle est la vie ! Enfin il faut retenir que seul le succès doit être notre plus grande vengeance.

FI : Certains se demanderont forcément pourquoi le choix de Mic Flammez sur ce son?



ressemble en bien et similaire à la carrière du PDRG qui a fait un parcours pas facile depuis le groupe SHAELIRO en passant par Bc Warriors, Pamobar jusqu'à ce qu'il devienne ambassadeur Tmoney. Notre culture est telle que les gens attendent que tu réussisses avant de t'encourager cela fait mal mais c'est ainsi. Et secondo je voulais attirer plus de fans du rap au slam alors pour moi Mic Flammez demeure un meilleur appât pour mes cibles.

FI : Tes projets.

nationale, reconstruire l'EPP Bella Bellow. Et faire du slam togolais une référence mondiale.

FI : Un message pour les fans.

KW : Juste exhorter mes fans à travailler dur et prier fort. D'être des leaders et des exemples à suivre pour les autres et des lumières pour sortir leur entourage des ténèbres. Poser des comportements citoyens et patriotes et aider les autres à en faire de même. Et que Dieu nous protège et nous garde dans la paix et la prospérité.

✎ Wilfried ADEGNIKA

Lomé Fashion Week 2017 le rideau est tombé

Débutée le 9 août dernier la deuxième édition de la Lomé Fashion Week a connu son apothéose au travers d'un grand défilé aussi bien riche en couleur qu'en sonorités sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé.

Lomé Fashion Week 2017 qui est un événement consacrant la mode et rassemblant les acteurs de ce milieu a regroupé à Lomé plus d'une cinquantaine de stylistes venus des pays d'Afrique et d'Europe entre autres le Sénégal, le Mali, le Bénin, la Belgique...

Lomé Fashion Week c'était des rencontres d'échange entre stylistes, une séance de shooting photos. C'était aussi deux grands défilés sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé dénommés respectivement « AGOA Lomé Fashion Week Show » et « Togocel Lomé Fashion Week Show », intercalés d'un mini-défilé privé tenu par la styliste belge Esmeralda Ammoun à l'hôtel Ibis de Lomé. L'« AGOA Lomé Fashion

Week Show » a permis aux dames d'African Women's Entrepreneurship Program (AWEP) présentes au sommet de l'African Growth and

opportunity Act (AGOA) et à une vingtaine de stylistes de présenter des tenues faites qu'avec du tissu africain comme le Kenté, le Batik...

Le second défilé, « Togocel Lomé Fashion Week Show » dont le ton a été donné par les élèves de la Fashion Art Academie of Lomé



Des mannequins lors du défilé

Togo (FAALT) une académie de mode, quant à lui a permis à tous les stylistes présents sur l'événement de faire montre de leur savoir-faire pour faire découvrir au public les différentes tenues de leurs collections.

NOTE DE SATISFECIT...

« Nous avons bien fini tous les stylistes, les mannequins et le public sont heureux et c'est ce qu'on voulait. Je pense que tout s'est bien passé, nous avons cette année plus d'une cinquantaine de stylistes et de mannequins qui ont participé à l'événement » affirme Fall Touré Katakpaou promoteur de la Lomé Fashion Week.

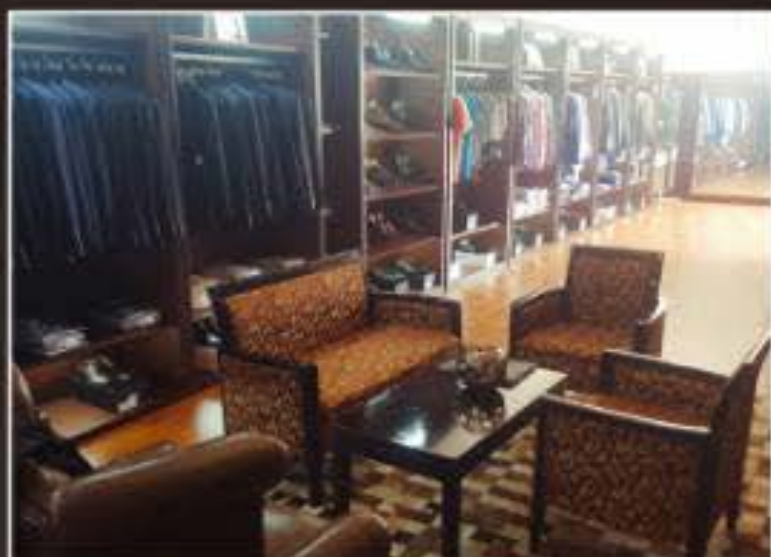
Pour Mireil, styliste béninois et créateur de la marque « Rich ou Rien » : « Lomé Fashion Week deuxième édition a été un grand succès, bien qu'au début on avait

peur de ne pouvoir présenter nos collections. A la fin on s'est rendu compte que quand on s'y donne vraiment et on y croit on a toujours un bon résultat et je suis satisfait, je repars content chez moi dire à mes frères béninois que Lomé est une grande ville et surtout que Lomé Fashion Week est un grand événement de la mode en Afrique auquel je participerai à chaque édition. Merci et félicitation à toute l'équipe de Lomé Fashion Week »

« Nous avons clôturé en toute beauté la soirée apothéose de Lomé Fashion Week 2017, personnellement j'ai apprécié. Au début c'était un peu mélangé on ne savait pas comment on allait s'en sortir mais à la fin il y a le public qui était là donc je suis satisfait et je promets revenir l'année prochaine » renchérit Copain Laclé styliste togolais créateur de Sikatrisse Fashion.



Le raffinement ethnique masculin



☎ TG:+22 41 62 47/90 27 79 87/92 93 72 70 BF:+22676763639



Duty Free Aéroport International Gnassingbé Eyadema



Avenue de la paix face Direction Sotral

✉ marioexclusive2016@gmail.com

f Mario Exclusive

@ www.marioexclusiv.com



SAHAM
Assurance | Togo

NOUVELLES GARANTIES



ASSURAUTO+

Avec **ASSUR**AUTO+,
nous prenons le relais en cas de sinistre.



ASSURAUTO CONFORT

Avec **ASSUR**AUTO CONFORT
nous réparons votre véhicule en cas d'accidents,
que vous soyez responsable ou non.

www.sahamassurance.com